



DÉPART DE NESTLÉ

Plus de cent
quarante emplois
supprimés

Le Groupe suisse a annoncé la fermeture de son usine et de son siège social à Kinshasa d'ici à la fin du mois de janvier 2018. La distribution des produits Nestlé va se poursuivre à travers des tiers. Toutefois, la grande inquiétude vise l'emploi. Selon des sources, au moins cent soixante-quinze personnes dont une soixantaine pour la seule usine

sont désormais au chômage. Avec son départ, la première conséquence directe est naturellement la suppression des postes à un moment déjà critique pour le pays. Cependant, le Groupe Nestlé promet des mesures compensatoires plus favorables que prévu par la législation du travail au plan local.

Page 4



L'enseigne du groupe suisse Nestlé

RÉPRESSION DES MANIFESTATIONS
DE FIN 2016Human Rights
Watch révèle
l'implication des ex-
combattants M23

Ida Sawyer, directrice pour l'Afrique centrale de Human Rights Watch

Pour contenir la fougue des manifestants qui protestaient contre le maintien du chef de l'État congolais au-delà de son mandat constitutionnel, des officiers supérieurs des forces de sécurité en RDC auraient, à en croire l'ONG américaine, mobilisé plus de deux cents de ces anciens combattants venant des pays voisins.

Ces anciens rebelles du M23 qui avaient rendu les armes en novembre 2013 auraient, d'après le rapport de Human Rights Watch publié lundi et citant un des combattants, auraient été déployés « pour faire la guerre à ceux qui voulaient menacer le maintien au pouvoir de Kabila ».

Page 3

JOURNÉE MONDIALE SIDA

Plaidoyer pour l'augmentation
du budget alloué au secteur
de la santé

La journée mondiale de lutte contre le sida a été célébrée en RDC sur le thème national « *Tous ensemble, pour le dépistage du VIH, le traitement antirétroviral et l'accès à la charge virale sans discrimination d'ici à 2020* ».

La RDC, qui s'est inscrite sur la voie d'élimination du sida comme problème de santé publique d'ici à 2030, est appelée à tout mettre en œuvre pour relever ce défi. D'où le plaidoyer fait au gouvernement d'augmenter le budget al-

loué au secteur de la santé. Cette augmentation aura une incidence positive sur la riposte contre l'épidémie du VIH-sida à travers le traitement antirétroviral et l'accès à la charge virale sans discrimination d'ici à 2020.

Page 4

TROISIÈME MANDAT

Les laïcs chrétiens invitent Joseph
Kabila à se prononcer

D'ici au 15 décembre, le Comité laïc de coordination de l'Église catholique (CLC) exige une déclaration publique du président de la République qu'il ne sera pas candidat à sa propre succession. En cas de refus de se plier à cette recommandation, le CLC se dit prêt à mobiliser tous les chrétiens congolais à qui il demande, par ailleurs, de rester attentifs au développement des événements d'ici au 31 décembre.

Tout en affirmant leur ferme volonté de soutenir le processus de mise en œuvre de l'Accord de la Saint-Sylvestre, les



Des laïcs catholiques en conférence

membres du CLC se sont exprimés pour la mise en application

effective de toutes les mesures de décriminalisation y afférentes.

Page 3

ÉDITORIAL

Alerte

Cette alerte concerne les provocations qui se multiplient chez nous à l'approche des fêtes de fin d'année et qui visent certainement, entre autres choses, à empêcher le resserrement des liens qui se dessinent entre le Congo et diverses puissances extérieures au continent, parmi lesquelles la France figure en très bonne place. Elle est d'autant plus nécessaire que la force publique fait face à plusieurs défis, ce qui permet aux médias, étrangers notamment, de les amplifier afin de se déchaîner contre les autorités de notre pays.

Dans ce domaine éminemment sensible, deux règles devraient aujourd'hui s'imposer, du moins nous semble-t-il :

° La première de ces règles est le respect de l'Etat de droit, c'est-à-dire la stricte application des principes qui fondent notre démocratie. Face à des individus, et souvent même à des personnalités, qui s'en affranchissent dans le seul but de provoquer la police et la gendarmerie, la règle qui s'impose est celle de la retenue. Ne pas céder aux provocations et s'en tenir strictement aux lois sur lesquelles reposent nos institutions est la seule façon de protéger efficacement la société civile contre ceux et celles qui tentent de la déstabiliser à leur profit.

° La seconde règle, toute aussi importante, est la nécessité de communiquer, c'est-à-dire d'expliquer de façon claire ce qui se passe lorsque se produisent des troubles sociaux qui obligent l'autorité publique à agir. Rien, en effet, n'est plus dangereux que le silence dans l'environnement qui est le nôtre aujourd'hui où les rumeurs, les insinuations mensongères, les informations fausses circulent sur les réseaux sociaux à la vitesse du son et de la lumière. Dire la vérité même si elle n'est pas toujours plaisante est un impératif catégorique.

La société dans laquelle nous vivons aujourd'hui n'est certainement pas exemplaire, mais elle a le grand avantage d'être ouverte sur le monde. Il faut donc lui expliquer de façon claire et constante ce qui se passe réellement sur le terrain, pourquoi la force publique est amenée à intervenir, comment elle agit dans le respect du droit, reconnaître même les erreurs qu'elle peut commettre dans la tâche infiniment délicate qui lui est confiée de protéger la liberté individuelle et collective. Qui, honnêtement, pourrait s'en offusquer ?

Les Dépêches de Brazzaville

MINES

Publication d'une recherche sur la présence des femmes dans le secteur artisanal

L'étude menée par le projet Impact, autrefois appelé Partenariat Afrique Canada (PAC), a porté sur deux provinces de la République démocratique du Congo (RDC), à savoir le Sud-Kivu et l'Ituri.

Les conclusions de l'investigation menée par deux chercheuses (Bibiche Liliane Salumu et Véronique Minyego) viennent d'être rendues publiques, au cours d'un atelier, en présence notamment de l'ambassadeur du Canada, Nicolas Simard; des responsables des ministères des Mines, de Travail, du Genre, famille et enfant; des représentants de la société civile, des ONG internationales, des missions diplomatiques et des exploitants miniers artisanaux.

Cette étude, explique Bibiche Liliane Salumu, avait pour objectif de voir les défis auxquels se heurtent les femmes du secteur minier artisanal et les opportunités à saisir pour favoriser leur autonomisation. Le constat fait sur le terrain ont révélé que les femmes sont victimes de discrimination sexospécifique en étant exclues du site minier lorsqu'elles sont enceintes, quel que soit le stade de leur grossesse ou leur état de santé. Les rôles réservés aux hommes sont beaucoup plus payants que ceux accordés aux femmes. Même lorsque celles-ci remplissent les mêmes rôles que les hommes, elles sont moins bien rémunérées. Les femmes ont peu d'occasions d'accéder à la formation et de consolider leurs connaissances juridiques du secteur. Elles ont un accès restreint au crédit, ce qui limite leur capacité à se lancer en entreprise et à augmenter leurs revenus. Les femmes sont souvent exclues des structures de gestion dans les communautés minières artisanales. Dans les mines, constate Véronique Minyego, la femme exerce plusieurs activités. « Elle fait le lavage, le tamisage, le transport des pierres des puits jusqu'au point de lavage. Elle fait aussi des activités connexes dans ledit secteur, notamment le commerce des denrées alimentaires et des produits divers, voire la vente de la bière », a-t-elle indiqué. Ces femmes, reconnaît-elle, travaillent plus mais sont moins rémunérées. « Elles sont exposées aux violences. Elles sont quelques fois acculées par les hommes. Une femme et un homme peuvent effec-

tuier la même activité, au finish l'homme sera plus payé que la femme », a expliqué la chercheuse.

De ces constats qui se révèlent comme des obstacles à l'épanouissement de la femme travaillant dans le secteur minier artisanal en RDC, sont formulées des



L'assistance lors de la présentation de la recherche

recommandations pour leur permettre de bénéficier aussi des opportunités qui s'offrent à elles.

Ces recommandations ciblent respectivement le gouvernement et les services étatiques auxquels il a été demandé de promouvoir l'égalité entre homme et femme sur le site minier ; d'adapter les mesures d'interdiction de travail des femmes enceintes sur les sites selon leur propre réalité et leurs préoccupations ; d'intégrer les femmes comme parties prenantes au processus de formalisation de l'implantation minière artisanale ; de développer les mécanismes de participation des femmes aux discussions sur la formalisation avec les leaders communautaires et décideurs politiques...

Les administrateurs des foyers miniers devraient, quant à eux, favoriser l'accès et la possibilité des femmes de travailler dans une équipe pour qu'elles reçoivent les mêmes avantages que les hommes, de les encourager à participer dans la gestion des sites miniers artisanaux.

Aux partenaires techniques et financiers, il leur a été recommandé d'octroyer de crédit aux associations des femmes en vue de leur permettre de faire croître de petites et moyennes entreprises dans le secteur minier, leur fournir l'assistance technique pour augmenter leur productivité, les encourager à travailler en équipe dans le secteur minier artisanal...

Aline Nzuzi

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara

Secrétaire des rédactions adjoint :

Christian Brice Elion
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounou
Service Société : Parfait Wilfried Dou-niama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampou-

la (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

iCoordonnateur Général : Rachyld Badila
Coordonnateur Adjoint du suivi des Services Généraux : Jules César Olebi
Chef de section électricité et froid :
Siméon Ntsayouolo
Chef de section transport: Jean Bruno Ndokagnia
Assistante : Sylvia Addhas
DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :
Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-

so, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émile Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ENTRAVES À LA LIBERTÉ DE PRESSE

Le viol et l'enlèvement pour bâillonner les journalistes

Les deux procédés seraient utilisés par les détenteurs du pouvoir public ou les groupes armés comme de nouvelles armes de répression politique aussi bien à Kinshasa que dans les territoires situés dans l'est du pays.

Certains actes commis à l'est de la République démocratique du Congo (RDC) font croire que l'on sort de tout contexte d'un Etat moderne où les citoyens ont droit à la sécurité et la protection de la part des pouvoirs publics sur l'ensemble du territoire national. Le drame vécu, le 3 décembre, par le couple Pweto dont l'époux, Emmanuel, est journaliste-indépendant (propriétaire du site www.sisiwotepamoja.com, spécialisé dans le traitement des informations sur la situation sécuritaire en RDC et l'épouse, Jolly Mbombo, cadre de la Solidarité congolaise pour la démocratie et le développement (Scodé), un parti d'opposition, n'en fait pas penser le contraire.

Un communiqué de presse livré le même jour par le secré-

riat général de cette formation politique informera l'opinion publique tant nationale qu'internationale de la malheureuse situation qu'a connue ce couple. Selon ce communiqué, c'était vers 1h du matin, le 3 décembre, que commençait le calvaire des Pweto. « *Le sommeil des conjoints sera brusquement interrompu par l'entrée en fracas, dans leur domicile, des hommes armés en uniforme, non autrement identifiés qui ont fait irruption dans la chambre à coucher* », a souligné le secrétariat général de la Scodé.

Sommeil dérangé, bastonnades, viol puis...plus rien

Le temps de réaliser à peine ce qui était en train de leur arriver, a fait observer le communiqué de la Scodé, le journaliste se retrouvait violemment projeté sur le pavé pour subir une bastonnade sans précédent. A sa femme, qui n'avait trouvé comme moyen de défense que de crier et appeler au secours, deux de ces hommes décidèrent de la faire taire à leur manière. « *Et puisqu'il fallait*

lui donner la leçon de sa vie, avait décrété l'un d'eux, ils se sont rués sur elle. Frappée à mort puis ligotée et bien immobilisée, elle s'est vue violée, tour à tour, par ses deux bourreaux sans état d'âme », a expliqué le communiqué.

Au terme de leur forfait, ces malfrats s'en iront en emmenant avec eux l'époux, Emmanuel, inconscient et cagoulé, laissant derrière eux une femme abusée, désespérée et abandonnée à elle-même. Devant ces faits, la Scodé, dont le président national, Jean-Claude Muyambo, croupit depuis plusieurs années déjà à la prison centrale de Makala, à Kinshasa, se convainc que les restrictions de la liberté d'expression et toutes autres entraves aux droits et libertés fondamentaux humains qui s'observent à chaque mouvement de contestation découlent d'une stratégie délibérément adoptée. Tout ce qui est arrivé lors des différentes manifestations à travers le pays, le 30 novembre,

a été cité en exemple. Le texte poursuit que les déclarations et autres menaces distillées par la hiérarchie militaire, l'avant-veille des manifestations pacifiques prévues par les mouvements citoyens, le 13 novembre, pour une alternance démocratique, en disent long. Il est, d'ailleurs, fait référence des menaces brandies par le général Placide Nyembo, inspecteur provincial adjoint de la police au Nord-Kivu.

Des menaces qui se concrétisent

Le journaliste Emmanuel Pweto, rappelons-le, a déjà été enlevé au mois de mai dernier par des inconnus. Ces personnes lui reprochaient ses écrits sur son site d'informations, sisiwotepamoja, à propos de l'insécurité dans l'est du pays. Abordé par elles au sortir d'un supermarché, en plein centre-ville de Goma, il avait été contraint, l'arme pointée à ses flancs, de monter à bord d'un véhicule. Après un temps qui lui parut une éternité, il sera entraîné par ses ravisseurs à la lisière d'une petite forêt, au bord du Nyiragongo, pour être dépouillé et soumis

à un interrogatoire serré. Ses ravisseurs voulaient connaître les motivations réelles qui sous-tendent ses publications, ses sources d'informations et surtout, ses commanditaires. Après l'avoir prévenu du danger qu'il courait en publiant ce genre d'informations, ils le mettaient en garde s'il recidivait. Ces menaces d'hier, pensent les sources proches du parti la Scode, viennent de se concrétiser avec ce qui vient une fois de plus de lui arriver.

Indignée par ces actes perpétrés à l'est du pays et qui demeurent impunis, l'opinion publique s'interroge, sans relâche, pour connaître la main noire qui commande toutes ces atrocités. Au regard de la persistance du climat d'insécurité qui s'y est installé et ce qui est arrivé au couple Pweto, elle est convaincue que pour réduire au silence la presse et décourager toute contestation politique, le viol et le kidnapping semblent être les nouvelles armes adoptées par les oppresseurs.

Lucien Dianzenza

RÉPRESSION DES MANIFESTATIONS DE FIN 2016

Human Rights Watch dénonce l'implication des combattants M23

Pour contenir la fougue des manifestants qui protestaient contre le maintien du chef de l'Etat au-delà de son mandat constitutionnel, des officiers supérieurs des forces de sécurité en RDC auraient, à en croire l'ONG américaine, mobilisé plus de deux cents anciens combattants venant des pays voisins.

Encore un rapport de plus pas du tout favorable au régime en place à Kinshasa. Il s'agit de celui publié, le 4 décembre, et portant la marque de Human Rights Watch (HRW). L'ONG américaine, qui revient sur les tristes événements des 19-20 septembre 2016 et des 19-20 décembre de la même année, révèle un certain nombre de faits jusque-là méconnus du grand public.

Tel est notamment le cas de l'implication des ex-miliciens M23 dans lesdits événements avec pour rôle de réprimer les manifestants. D'après l'ONG dont les conclusions s'appuient sur plus de cent vingt entretiens (neuf avec des officiers des forces de sécurité congolaises) ainsi que sur vingt et un combattants et leaders politiques du M23, le pouvoir de Kinshasa aurait composé avec cette force négative pour mater les manifestations initiées par l'opposition en cette période.

L'ONG parle de plus de deux cents anciens combattants rebelles du M23 venant des pays voisins que des officiers supérieurs des forces de sécurité congolaises auraient mobilisé pour réprimer des manifestants, notamment dans la région du Kivu où les rebelles étaient particulièrement très actifs. Recrutés dans des camps militaires et de réfugiés en Ouganda et au Rwanda voisins, ces combattants du M23 auraient été, par la suite, déployés à Kinshasa, Goma et Lubumbashi, soutient HRW.

Selon le groupe de défense des droits de l'homme cité par HRW, témoignages à l'appui, « *les forces de sécurité leur ont donné des uniformes neufs et des armes et les ont intégrés dans la police, l'armée et la garde républicaine, le détachement de la sécurité présidentielle* ». Ces combattants M23 qui avaient rendu les armes en novembre 2013 auraient été déployés, toujours d'après la même source citant un des leurs, « *pour faire la guerre à ceux qui voulaient menacer le maintien au pouvoir de Kabila* ».

Des dizaines de personnes, d'après le rapport de HWR, sont mortes dans la répression de ces manifestations qui ont laissé des traces.

A.D.

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

Les laïcs chrétiens invitent Joseph Kabila à se prononcer

D'ici le au décembre, le Comité laïc de coordination de l'église catholique (CLC) exige une déclaration publique du président de la République qu'il ne sera pas candidat à sa propre succession.

Jusqu'à ce jour, l'incertitude continue de planer par rapport au troisième mandat de Joseph Kabila que lui interdit, du reste, la Constitution après épuisement, depuis décembre 2016, de ses deux mandats. Dans les rangs de la majorité au pouvoir, le flou persiste toujours sur une possible candidature que pourrait s'offrir le chef de l'Etat pour rempiler à la tête du pays. Si l'intéressé ne dit rien à propos, préférant tirer le suspense en longueur, la société civile, avec au premier rang l'Église catholique, veut le pousser à se prononcer clairement sur le sujet. Là-dessus, les évêques catholiques avaient déjà donné le ton dans leur dernière déclaration en lui demandant d'affirmer qu'il ne sera pas candidat à sa propre succession.

Emboîtant le pas aux évêques, le CLC a, dans une déclaration publiée le 2 décembre à Kinshasa, notamment à la paroisse Sainte-Famille de Ndjili, lancé un ultimatum au président de la République. Le Pr Isidore Ndaywel, un des signataires de ladite déclaration, et les autres membres du CLC exigent de Joseph Kabila une déclaration publique annonçant qu'il ne sera pas candidat à sa propre succession lors de la prochaine présidentielle. En cas de refus à se plier à cette recommandation, le CLC se dit

prêt à mobiliser tous les chrétiens congolais à qui il demande, par ailleurs, de rester attentifs au développement des événements d'ici au 31 décembre. Comme en 1992, année où la marche des chrétiens avait été réprimée dans le sang par l'armée de Mobutu, les laïcs chrétiens se disent encore aujourd'hui décidés de répondre à l'appel des évêques pour soutenir le processus mis en place par l'Accord de la Saint-Sylvestre, le 31 décembre 2016.



Les membres du CLC

Par ailleurs, tout en affirmant leur ferme volonté de soutenir le processus de mise en œuvre de l'Accord de la Saint-Sylvestre, ils se sont exprimés pour la mise en application effective de toutes les mesures de décrispation y afférentes. Il s'agit, entre autres, de la libération sans conditions de tous les détenus politiques, de la fin de l'exil des opposants menacés d'arrestation, de la fin du dédoublement des partis politiques, de la libération des espaces médiatiques...

Alain Diasso

EST DE LA RDC

Évasion de plusieurs détenus poursuivis pour viol

Dix-neuf prisonniers, sur les vingt d'une cellule de la prison de Kalehe, se sont évadés dans la nuit du 30 novembre au 1er décembre.

Les personnes poursuivies pour viol se sont évadées d'une prison dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), suscitant des craintes de représailles parmi leurs victimes, selon de sources locales. «Dix-neuf détenus, sur les vingt d'une cellule de la prison de Kalehe, se sont évadés dans la nuit de jeudi à vendredi», a indiqué à l'AFP Gérard Nkwana, administrateur du territoire de Kalehe dans la province du Sud-Kivu.

«La plupart des détenus sont poursuivis pour viol et vol (...). Ils ont profité de la distraction des agents de l'ordre commis à cette prison pour creuser un trou dans le mur sur la façade de derrière pour parvenir à s'échapper», a-t-il expliqué.

«Les gens qui comparaissent

en tant que plaignants et témoins risquent d'être à la merci de ces fugitifs qui risquent de se venger», a estimé Pascal Nabulera, président de la société civile de Kalehe. Cette évasion n'a cependant rien à voir avec les dix-huit prévenus qui comparaissent actuellement dans un méga-procès pour viol de fillettes à Kavumu, près de Bukavu, également dans la province du Sud-Kivu. Procès suspendu en raison d'une demande de récusation de deux juges par un accusé.

Territoire minier, Kalehe est situé à environ 100 km au nord de Bukavu, capitale de la province du Sud-Kivu. Plusieurs groupes armés s'y affrontent entre eux ou contre l'armée congolaise depuis deux décennies. En mai, quelque quatre mille détenus s'étaient évadés de la prison de Makala, à Kinshasa. En juin, ce sont neuf cents prisonniers qui se sont enfuis d'une prison à Béni dans le Nord-Kivu.

AFP

JOURNÉE MONDIALE CONTRE LE SIDA

Plaidoyer pour l'augmentation du budget alloué au secteur de la santé

La demande a été faite par l'ensemble des intervenants à l'occasion de la célébration de l'évènement, le 2 décembre, à Kinshasa dans la commune de Kasa-Vubu.

La célébration de l'évènement au siège du Programme national multisectoriel de lutte contre le VIH-sida (PNMLS) a réuni les membres du gouvernement, notamment le ministre de la Santé publique, le Dr Oly Ilunga; les partenaires techniques et financiers; les représentants des agences spécialisées de l'ONU ainsi que les associations des personnes vivant avec le sida. La journée porte ouverte organisée à cet effet a été une occasion pour les participants de plaider en faveur de l'augmentation du budget alloué au domaine de la santé.

Les allocutions de différentes personnalités ont souligné aussi bien les progrès réalisés dans la lutte contre la pandémie du sida que les défis à relever. «...La RDC a réalisé des progrès considérables depuis 2010 en matière de lutte contre ce fléau avec 1,2 % de prévalence et trois cent soixante-dix mille personnes affectées à ce jour», a laissé entendre le directeur-pays de l'Onusida, Marc Saba. À côté de ces performances, il a reconnu que beaucoup reste encore à faire. «Le pays a encore des défis à relever avant d'atteindre l'objectif de 2030 qui vise l'élimination de la pandémie dans le monde», a-t-il indiqué. Pour sa part, le secrétaire national exécutif du

PNMLS, le Dr Lievin Kapend, a annoncé des nouvelles stratégies de lutte contre le sida qui ont été mises en place pour ce qui est de la prévention et de la riposte. Des stratégies présentant ainsi différentes possibilités offertes aux personnes vivant avec le VIH et celles qui ne sont pas contaminées pour qu'elles puissent se protéger.

Le ministre de la Santé publique, le Dr Oly Ilunga, a, quant à lui, plaidé pour l'intensification des programmes par les acteurs bilatéraux et multilatéraux. Il a, en outre, salué l'appui technique des différents partenaires pour cette lutte car, a-t-il fait remarquer, «les personnes les plus touchées du VIH sont des personnes les plus vulnérables et marginalisées de la société».

La RDC a inscrit, en effet, l'élimination du sida comme problème de santé publique d'ici à 2030. Elle est donc appelée à tout mettre en œuvre pour relever ce défi. L'augmentation du budget alloué au secteur de la santé aura une incidence positive sur la riposte contre l'épidémie du VIH-sida à travers le traitement antirétroviral et l'accès à la charge virale sans discrimination d'ici à 2020. Pour relever ce défi, tout le monde est invité à s'impliquer davantage dans la lutte contre ce fléau. La journée porte ouverte, organisée dans le cadre de célébration de la journée mondiale de lutte contre le sida, s'est clôturée par la visite des stands par les différentes personnalités.

Aline Nzuzi

DÉPART DE NESTLÉ

Plus de cent quarante emplois supprimés

Au moins cent soixante-quinze personnes dont une soixantaine pour la seule usine installée à Kinshasa seront désormais au chômage, après la fermeture annoncée du Groupe suisse d'ici à fin janvier 2018.

Le projet d'implantation de l'usine Nestlé en République démocratique du Congo a été soumis au gouvernement central en 2009 pour l'accès aux facilités du Code des investissements, avec le concours de la Fédération des entreprises du Congo. Cette importante infrastructure, érigée à Kinshasa dans le quartier industriel de Kingabwa, a commencé à fonctionner officiellement en septembre 2012. Avec son départ annoncé, la première conséquence directe est naturellement la suppression des postes à un moment déjà critique pour le pays. En effet, dans son organisation, Nestlé Congo a mis en place un bureau administratif à Kinshasa-Gombe, un centre de distribution Kinshasa-Limeté, un centre de distribution Lubumbashi, un centre de distribution Goma. Le Groupe est aussi présent au Kongo Central ainsi qu'en province orien-

tales et a entrepris la collaboration avec un distributeur au Congo Brazzaville.

L'on comprend que le départ de Nestlé va paralyser toute la machine, touchant par la même occasion toute l'étendue du territoire national. Cependant, le Groupe suisse promet des mesures compensatoires plus favorables que prévu par la législation du travail au plan local. Officiellement, l'on parle de cent vingt salariés concernés par cette double décision de fermer l'usine et le siège social.

L'usine Nestlé de Kinshasa dispose d'une capacité installée de sept mille tonnes alors que sa production n'atteignait même pas les 20 %. Cette marge de production n'a pas pu être suffisamment capitalisée pour répondre aux besoins des consommateurs. Sur place, Nestlé produit les produits culinaires sous la gamme de Maggi : Maggi cube, Maggi Pondou, Maggi tomates épices, Maggi oignon épices et Maggi tomates tablettes. L'essentiel de ses produits arrivait à Kinshasa et au reste du pays par importation. Le groupe achemine ainsi régulièrement les produits Nido, Nescafé, Nesquik, Nan et Guigoz. Malgré

tout, ses services se sont étendus à la prospection du marché congolais, en remontant le fleuve Congo. Cette fois, c'est l'aventure qui arrive à son terme. La distribution des produits Nestlé devra donc se poursuivre à travers des tiers.

Au total, le coût d'investissement de la construction de l'usine a touché les quinze millions de francs suisses. Le départ de Nestlé marque donc un tournant dans la vie économique du pays. Comme l'explique un expert qui a requis l'anonymat, plusieurs facteurs interviennent pour la décision d'un groupe de s'installer ou de quitter un pays tiers. Il y a la situation macro-économique globale, l'importance du marché, les structures existantes et la qualité des partenaires. Le départ confirme la mauvaise santé de l'économie congolaise, avec la fermeture en cascade des entreprises dans le secteur minier, à la suite de l'effondrement des cours mondiaux des matières premières, et d'autres secteurs affectés comme la brasserie. Pour le cas Nestlé, l'on a appris que la société enregistrait des pertes depuis plusieurs années. Un dossier à suivre.

Laurent Essolomwa



LE COURRIER DE KINSHASA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN!

RECRUTEMENT



Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES rejoignez notre équipe marketing



+243.856.43.6723

immeuble ex FORESCOM, 1er niveau
Avenue des Douanes n°4
Kinshasa, Gombe - RDC

FORUM « FEMMES S'IMPLIQUENT »

Plaidoyer sur l'implication de la femme pour atteindre les ODD

Les participantes aux assises initiées par la Ligue des femmes congolaises pour les élections (Lifce), en collaboration avec ONU Femmes, ont poursuivi leurs travaux, le 2 et 4 décembre, par l'examen des Objectifs de développement durable (ODD) 9,11 ainsi que 16 et 17.

Le panel 4 s'est tenu le 2 décembre. Les exposés et les discussions entre panélistes et les participantes ont porté essentiellement sur les ODD 9,11 et 17.

La problématique à laquelle ce panel s'est attelé a notamment été constituée de la réhabilitation et le renforcement des industries en RDC ainsi que leurs innovations, l'amélioration des infrastructures pour des villes et communautés durables ainsi que la fin des conflits fonciers récurrents dans le pays. Alors que les questions auxquelles les panélistes et les participantes devaient répondre ont été de savoir comment améliorer les infrastructures pour avoir des villes et communautés durables et mettre fin aux conflits récurrents? Comment réhabiliter et renforcer les industries en RDC ainsi qu'innover? Comment viabiliser les infrastructures routières, ferroviaires, fluviales, maritimes, lacustres et aéroportuaires pour un développement durable? Comment promouvoir l'accès aux crédits pour l'entrepreneuriat social des femmes.



Une vue de la tribune lors d'une de ces sessions /photo Adiac

Responsabiliser la femme

Godelieve Phanzu Vangu des Affaires foncières a dénoncé les différentes interférences de plusieurs services dans ce domaine. Elle a relevé le fait que la gestion foncière doit constituer une préoccupation. Marie Claude Dipo Esabe de l'Urbanisme et habitat a prôné, pour sa part, un urbanisme participatif comme solution aux problèmes urbanistiques en RDC. Pour Pascaline Mbangi, directrice au programme national d'assainissement, la participation des femmes dans la gestion des déchets ménagers serait une contribution substantielle à l'assainissement. Bernadette Nkoy Mafuta, gouverneur honoraire de la ville de Kinshasa, a relevé quant à elle l'asymétrie entre l'accroissement de la population et

l'agrandissement de la ville. Elle a plaidé en faveur d'un véritable plan de désengorgement de la capitale par une politique de lotissement adéquat. Coupant la poire en deux, cette ancienne autorité urbaine a établi la responsabilité de la population dont les femmes et des autorités dans l'assainissement de la ville ainsi que dans les différents problèmes que connaît la ville-province de Kinshasa. La sénatrice Nkoy Mafuta a conseillé, de son côté, le changement des mentalités pour résoudre les problèmes que connaît la ville. « Il y a un gros travail à faire. Nous les mamans, nous ne nous fatiguons pas pour lutter contre ce fléau », a-t-elle indiqué.

Entrepreneuse de son état, Monique Giske, directrice générale de Visco, a appelé les femmes à

plus d'engagement. Elle a plaidé pour leur accès à l'éducation. Carine Ngeleka, directrice générale de I-Finance, a conseillé les femmes à maîtriser les normes de comptabilité pour prétendre bénéficier d'un financement. Pour un accès au crédit, a-t-elle dit, il faut que les femmes suivent les procédures en la matière. Nécessité d'un engagement de la femme dans les questions de paix Le Panel 5 a abordé le 4 décembre la problématique liée au rétablissement de la paix, la sécurité et la justice pour des institutions efficaces et efficaces en vue d'atteindre les ODD en RDC. Comment avoir une armée républicaine, une police nationale et des services de sécurité et de renseignement commis au service de la nation? a été l'une

des questions qui ont conduit les travaux de ce jour. Les panélistes et les participants ont également répondu aux questions de savoir comment éradiquer la prolifération des milices et groupes armés incontrôlés qui opèrent dans le territoire national? Comment mettre fin à l'exploitation illicite des ressources naturelles du sol et sous-sol congolais et les faire bénéficier à la population de la RDC? Comment améliorer les relations avec les neuf pays dont la RDC partage les frontières communes afin de développer une diplomatie sécurisante ainsi que des partenariats régionaux et internationaux gagnant pour la réalisation des ODD?

Le général Bolingo Lese des Forces armées de la République démocratique du Congo, le commissaire supérieur adjoint Mimi Bikela de la police nationale, Marie Chantal Kaninda du Conseil mondial du diamant, la diplomate Apollinaire Musengeshi, Me Agathe Mbombo du Conseil de l'Ordre des avocats de Kinshasa/Matete et Mme Moleka, de l'ONG Enfants défavorisés, ont partagé avec les participantes sur ces questions pour aboutir aux recommandations qui ont relevé la responsabilité et la nécessité d'un engagement de la femme pour relever le niveau de la situation dans tous les secteurs sous étude.

Lucien Dianzenza

LA VIE EST BELLE

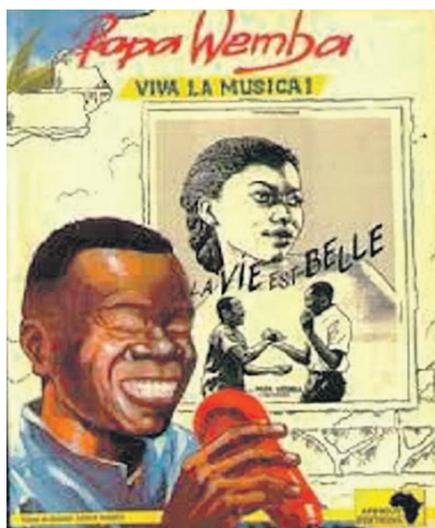
La BD de Barly Baruti, un trait d'union entre le film et la vraie vie de Papa Wemba

L'œuvre mythique de Mweze Ngangura rappellera à jamais au monde le regretté chanteur à côté de sa discographie. Le tournage de ce long métrage où il campe le rôle de Kuru, le personnage principal, ce musicien qui quitte son village natal à la quête d'un avenir meilleur en ville a donné aussi lieu à une version dessinée méconnue de certains mélomanes.

Barly Baruti, dessinateur de la BD La vie est belle parue chez Afrique Éditions souligne qu'il a commencé par participer au tournage de l'œuvre mythique qui met en vedette feu Papa Wemba au cinéma. « Je suis le décorateur du film d'abord », a-t-il affirmé au Courrier de Kinshasa d'entrée de jeu. Quant à la BD dont la couverture a pour fond un dessin de l'affiche du film, elle fait partie, précise-t-il, « des à-côtés du film comme la bande originale avec Zaïko, Tshala Muana et Klody ». Au cours de cette besogne, l'occasion faisant le larron, Barly Baruti déjà intégré dans l'équipe au moment du tournage n'a eu aucun mal à faire valoir son habileté au dessin. « Pendant que l'on travaillait sur les à-côtés, l'on m'a dit, que ce serait bien, puisque je suis dessinateur; que je fasse une BD de La vie est belle vu que j'avais été invité dans le projet par Benoît Lamy et Mweze Ngangura », a-t-il dit. Il a donc mis son génie au service de ces deux tableaux du projet. Pour sa part, le scénariste Dieudonné Ngangura explique la double implication du bédéiste de la sorte. « Du fait que nous avons Barly sous la main, il nous

est paru opportun de profiter de ses nombreux talents. Il est à aussi bien musicien qu'écrivain et dessinateur. Je pense que si nous ne l'avions pas eu à portée de la main, nous n'aurions jamais pensé à réaliser la bande dessinée. Car elle porte surtout sur l'histoire de Papa Wemba pas le personnage du film, Kuru. Mais bien le chanteur que nous connaissions. L'album sorti en même temps que le film était comme sa biographie. L'un pouvait servir à la promotion de l'autre », a affirmé le cinéaste.

Par ailleurs, nous renseigne encore Barly, le décalage entre la BD et le film revient au fait que « la bande dessinée relate la vie de Papa Wemba jusqu'au début du



La couverture de la BD La vie est belle

film. D'ailleurs, elle s'achève par une page blanche où c'est marqué : à suivre à l'écran ». À ceux qui ne l'ont jamais eu sous les yeux ou dans la main, le dessinateur précise aussi qu'il y « montre Papa Wemba au moment où il a été recruté pour le film, le making-off du film par la bande dessinée ». Déjà que La vie est belle lui ouvrirait grandes les portes du 7^e art, le chanteur s'est senti doublement honoré avec le projet qui lui donnait une place tout aussi importante dans l'univers du 9^e art. « Papa Wemba était très content de voir qu'il devenait un personnage de bande dessinée, c'est d'ailleurs pour cela qu'il s'est auto-proclamé Bakala dia Kuba, 100% star. Juste question de souligner qu'il était tout à la fois star de la musique, star de la sap, star de cinéma, et aussi de la bande dessinée », nous a confié Barly. Et, d'ajouter : « Je pense que c'est très intéressant de le relever d'autant plus que nous avons loupé l'occasion de relancer la BD à sa mort, mais nous le ferons car cela ne dépend de personne d'autre que nous ».

Une part de lui-même

Barly affirme que travailler avec Papa Wemba était un bonheur : « Il s'est vraiment prêté au jeu et a dit des choses qui ne sont pas dans le film. Il m'a parlé de certaines personnes dont Lita Bembo, Nyoka Longo, mais surtout de Manuaku et m'a présenté des gens, notamment Bisikita. Il m'a expliqué des choses que l'on ne sa-



Barly Baruti

vait pas forcément sur sa carrière ». Les échanges entre les deux artistes ont duré un certain temps et ont été réalisés dans différentes circonstances entre l'Europe et le Zaïre, à l'époque. « Nous nous sommes retrouvés à parler à Kinshasa, à Bruxelles mais aussi en France, il m'a reçu aux environs de Paris. Il était très content de sortir cette partie de son histoire, une part de lui-même. Lorsqu'on lit cette BD de près, l'on voit qu'il y a quelques révélations sur sa vie que les gens ne connaissent pas ».

Si tout avait marché comme sur des roulettes, Barly reconnaît cependant : « Le plus difficile à faire, c'était de dessiner Papa Wemba enfant. Il n'avait pas de photo de son enfance. J'ai donc dû l'imaginer, le rajouter jusqu'à le « bébifier », je sais que le mot n'existe pas mais c'est pour vous dire que c'était ardu. Le plus ardu à réaliser ».

Nioni Masela

DIVISION 1/ZONE OUEST

V.Club marche sur Renaissance du Congo, DCMP bute sur Nord Sport

Le week-end a été intense à l'occasion de la quatrième journée de la zone de développement ouest du 23e championnat national de football avec une affiche très attendue : la confrontation entre l'AS V.Club et le FC Renaissance du Congo, alors que le Daring Club Motema Pembe (DCMP) jouait à Matadi, dans la province du Kongo Central, contre le club local de Nord Sport.

L'avant-match avait défrayé la chronique. La rencontre de la quatrième journée de la zone de développement ouest entre l'AS V.Club et le FC Renaissance, le 3 décembre au stade des Martyrs de Kinshasa, a tourné à l'avantage des Dauphins Noirs. Deux buts à zéro, c'est le score de cette partie quasi-intégralement dominée par les joueurs du coach Florent Ibenge, qui ont déposé les Renais du coach ivoirien François Guei du ballon. Le Malien Oumar Sidibé a été le premier à ouvrir la marque à la 44e mn, avant le coup de grâce de Fabrice Lwamba Ngoma, à la 90+2e mn.

Coup de gueule de Guei

À la fin de la partie, l'entraîneur

Guei du FC Renaissance a littéralement piqué une crise de colère, annonçant sa démission en direct à la chaîne de télévision KIN 24 qui retransmettait l'évènement. « Ça ne va pas. Moi, je ne peux plus travailler comme ça. Les dirigeants ne fournissent pas d'efforts, ni le secrétariat. C'est inadmissible. Comment peut-on annoncer la suspension de trois joueurs, à trois heures du match ? », s'est-il plaint, déclarant à la suite qu'il n'a jamais signé un contrat. « Je crois que ce soir j'arrête... Je n'ai pas de contrat avec Renaissance, je n'ai rien, je fais du bénévolat... », a-t-il martelé, non sans avoir abordé le prochain match de son club contre le DCMP, le 10 décembre. « Ce dimanche contre DCMP, c'est encore dur. Il faut se préparer et je ne sais pas si je serais là. Je ne suis pas sûr », a continué François Guei.

L'entraîneur Florent Ibenge, interrogé sur la démission de son collègue, s'est dit très attristé. C'était la première défaite de Renaissance après trois victoires d'affilée. Avec ce succès, V.Club compte désormais neuf



Une vue du match V.Club et Renaissance du Congo (photo internet)

points en quatre matchs. Il jouera lors de la cinquième journée contre Racing Club de Kinshasa, le 8 décembre. Renaissance se retrouve également avec neuf points.

DCMP accroché à Matadi...

Toujours en quatrième journée, le DCMP a fait jeu égal avec Nord Sport, le 2 décembre, au stade Damar de Matadi, au Kongo Central. Score de la partie,

un but partout. Mukenga, alias Kuluwe, ouvrait la marque dès la 8e mn pour les Immaculés de Kinshasa. Mais les joueurs de coach Otis Ngoma ont encaissé le but égalisateur à la 20e mn par Panzy Glody. En dépit de ce résultat d'égalité, DCMP est premier avec un total de dix points en quatre journées.

Le même jour au stade Tata-Raphaël de Kinshasa, le FC MK et l'AS Dragons faisaient, eux aus-

si, un match nul de deux buts partout. Kapayi à la 7e mn et Matoka à la 77e ont inscrit les buts de l'AS Dragons/Bilima. Tumba (47e) et Lubama (75e) ont été les buteurs du FC MK. En premier match, le TP Molunge a été battu par le Racing Club de Kinshasa par zéro but à deux, les réalisations de Bakuma (28e mn) et Zebo (43e mn).

Martin Engimo

FOOTBALL

La Fécofa en assemblée électorale le 23 décembre

Les assises permettront de renouveler le comité exécutif dont le mandat de quatre ans est arrivé à terme. Aucun doute, Constant Omari sera reconduit à son poste de président qu'il occupe depuis la mort de Patient Kurara Mpova, en décembre 2003.

L'information a été donnée par le secrétariat général de la Fédération congolaise de football association (Fécofa), à travers un communiqué qui appelle les différents candidats à postuler à divers postes au comité exécutif de la Fécofa. Les différents critères d'éligibilité sont également définis dans ce document.

Tout candidat de nationalité congolaise doit justifier des connaissances suffisantes dans le domaine du football et ne doit pas être frappé d'une sanction pénale d'au moins six mois. Le candidat à un poste doit aussi avoir été membre du comité exécutif de la Fécofa, du comité de gestion de la Ligue nationale de football, de la Ligue nationale de football des jeunes, du comité d'une ligue provinciale.

Il ne doit pas avoir fait l'objet d'une sanction d'exclusion, de révocation ou de radiation prononcée par l'assemblée générale de la Fécofa, d'une ligue nationale ou provinciale, d'une entité sub-déléguée ou d'un groupement d'intérêt du football. Cependant, toute personne ayant bénéficié d'une mesure de grâce ou de réhabilitation ne peut être éligible qu'après avoir passé deux années de conduite irréprochable. Tout candidat à un poste

électif ne doit pas être membre d'un comité d'une autre fédération sportive et doit être proposé par au moins un membre de la Fécofa. L'on se rend compte que quelques critères servent en fait de verrou afin de bloquer certaines candidatures comme d'habitude depuis plusieurs



Le siège de la Fécofa

années. Le dépôt des candidatures au secrétariat de la commission électorale aux différents postes débute ce 5 décembre et s'achèvera le 12 décembre.

M.E.

INSÉCURITÉ

La résidence de Désiré-Israël Kazadi soufflée par les gaz lacrymogènes

Une fumée piquante et suffocante a envahi la maison de l'activiste de la liberté de presse à Kinshasa, indisposant ainsi tout le parage jusqu'à obliger les voisins à sortir de chez eux, alors que lui-même, se trouvant à son domicile au moment des faits, refusait de se montrer à ses agresseurs.

La résidence du directeur de Freedom for journalist (FFJ) a été attaquée au gaz lacrymogène, le 3 décembre, vers 13 h. Selon un communiqué de l'organisation, cinq policiers de passage dans le voisinage y ont lancé deux grenades lacrymogènes. La fumée émanant de ces engins a affecté non seulement toute la maisonnée mais aussi des voisins qui sont sortis précipitamment dans la rue pour se mettre à l'abri.

La même source a indiqué qu'un voisin de Désiré Israël Kazadi, militaire de son état, lui aussi touché par les effets de la fumée, s'est dépêché au commissariat de la police le plus proche pour porter plainte contre inconnus. De son côté, le directeur de FFJ n'a pas pu sortir de chez lui, n'ayant pas cerné le mobile de ses agresseurs. Kazadi s'est refusé de s'exprimer dans les médias, privilégiant l'enquête qui sera lancée à la suite de la plainte de son voisin.

FFJ documente chaque année des cas avérés d'atteinte à la liberté de la presse dans le pays. Pour l'année 2017, l'organisation a recensé environ cent vingt-neuf cas dont le dernier est l'interpellation de Daniel Safu, directeur de Les Points saillants, un périodique paraissant à Kinshasa.

Lucien Dianzenza

LIBRE-ÉCHANGE

Vers la création d'une zone continentale en Afrique

Le projet ambitieux d'éliminer, entre les cinquante-quatre Etats africains, les droits de douane, les restrictions quantitatives à l'importation tout en laissant libre cours à chaque pays d'adopter sa propre politique commerciale.

La conclusion des négociations sur le projet d'accord-cadre établissant la zone de libre-échange continentale (ZLEC) a été adoptée, le 1er décembre, à Niamey, au Niger, au cours de la 4e réunion des ministres africains du Commerce avant sa validation par la conférence des chefs d'Etat, prévue en janvier 2018. C'est un projet dont l'impact sur l'amélioration de la place de l'Afrique dans le monde ne fait aucun doute.

« Les projets de documents reflètent concrètement la promesse de transformer notre continent en acteur compétitif en matière d'investissement, de production, d'innovation et de commerce. C'est la promesse d'un meilleur rapprochement des peuples du continent », a rappelé le président nigérien, Mahamadou Issoufou.

Pour lui, l'Afrique compte des pays moins avancés, des pays à revenus intermédiaires et des pays à revenus intermédiaires avancés. « Bon nombre de ces pays ont des difficultés à se hisser sur l'échelle du développement durable, notamment

en raison de leur dépendance vis-à-vis de la production et de l'exportation des matières premières, ainsi que de par la taille réduite de leurs économies », a-t-il indiqué. Aussi fait-il savoir, « à l'heure de la ZLEC, une des tâches essentielles de tous les gouvernements africains et des acteurs concernés, sera d'œuvrer à la transformation structurelle de nos économies afin de les placer sur la voie d'une croissance forte et inclusive, de la création d'emplois et de la diversification économique ».

Mandaté en début d'année par ses pairs africains pour conduire le processus visant à concrétiser la ZLEC, Mahamadou Issoufou se veut optimiste. « La ZLEC induira une croissance forte de nos économies, elle est la clé du succès qui évitera à l'Afrique de continuer d'avoir des économies exiguës, faibles et vulnérables, qui n'arrivent pas à créer des emplois, à réduire la pauvreté ou à sortir du cycle d'une croissance faible », a conclu le président nigérien.

Pour rappel, la décision de lancer le projet de zone de libre-échange continentale a été prise en janvier 2012, lors de la 18e session ordinaire de la conférence de l'Union africaine. L'objectif fixé pour créer cette zone de libre-échange est l'année 2017.

Josiane Mambou Loukoula

DÉFENSE ET SÉCURITÉ

Des drones américains bientôt déployés sur le territoire nigérien

Nigériens et Américains signent un mémorandum d'entente sur les opérations de drones armés, pour lutter contre le terrorisme. Mais au Niger, des risques d'erreurs et de pertes civiles inquiètent.

L'information a été donnée par le New York Times. Depuis la mort des soldats américains près de la frontière malienne à Tongo Togo, Niamey et Washington réfléchissent sur les moyens appropriés pour venir à bout des groupes terroristes. Des drones américains non armés volent déjà à partir de

la base aérienne de Niamey où sont aussi basés les drones Reaper français, en attendant que la base d'Agadez soit en mesure de les accueillir. Ils pourront intervenir dans les zones grises du Niger et du sud de la Libye. On parle de «drones tueurs». Des aéronefs qui peuvent être un risque pour la population civile. Officiellement, c'est uniquement sur ordre des autorités nigériennes que ces drones armés américains seront autorisés à frapper des cibles, notamment en terrirotire nigérien, à la frontière libyenne et ma-

lienne. Quelque 500 soldats américains seraient déployés à Agadez où les travaux d'aménagement, d'une valeur de quelque 100 millions\$, ont pris du retard, selon des sources américaines. Actuellement, 553 personnels du Pentagone sont officiellement déployés au Niger. Mais l'utilisation des drones armés américains dans ce pays est encore mal perçue par la société civile. Des voix se sont levées pour dénoncer des risques de victimes collatérales au sein de la population nomade.

Noël Ndong

SOUDAN

Exercice d'entraînement de la Force en attente d'Afrique de l'est

Baptisée «Marshariki Salaam II», l'opération lancée sur la base militaire de Gebeit, dans l'est du Soudan, le week-end dernier, prendra fin le 6 décembre, a-t-on appris.

Dix pays de la Force en attente d'Afrique de l'Est (EASF) prennent part à l'exercice: Burundi, Comores, Djibouti, Ethiopie, Kenya, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan et Ouganda. «L'exercice aidera l'EASF à se préparer à accomplir les tâches as-

signées, notamment en ce qui concerne le maintien de la paix», a déclaré le chef d'état-major adjoint du Soudan et président du Comité des chefs des effectifs de défense de l'EASF, le lieutenant-général Yahya Mohamed Khair.

Le directeur de l'EASF, Abdillahi Omar Bouh, a affirmé que l'exercice «Marshariki Salaam II», «améliorera la connaissance de l'EASF au sein et au-delà de la région, maintiendra et renforcera la cohésion et la coopération régionale».

Représentée par l'EASF, la région Afrique de l'est fait partie des cinq régions sous architecture Paix et sécurité de l'Union africaine. Cette région fait face aux défis de conflits et aux problèmes internes qui impactent sur la paix et la sécurité.

Ses composantes sont en alerte pour un déploiement rapide, soumis à un avis approprié conformément aux six scénarios définis pour des opérations de soutien à la paix menées par la Force africaine en attente.

N.Nd.

VIE ASSOCIATIVE

Mahamat Saleh Ali intronisé délégué itinérant de l'association Afrika Telema

Le Tchadien représentera l'association dans son pays durant un mandat de trois ans renouvelables, pour promouvoir les valeurs de paix en Afrique et dans le monde.

Mahamat Saleh Ali a été intronisé le 2 décembre, à Brazzaville, par le père Jean-Marie Bukasa Malu, président fondateur de l'association Afrika Telema. Sa nomination fait suite à la réussite d'une exaltante mission en Afrique et au Tchad. Les textes fondamentaux, la lettre de sa nomination, les coffres des archives audiovisuelles lui ont été officiellement offerts lors de son voyage effectué pour rencontrer le président fondateur de l'association.

Après avoir reçu des instructions fermes liées à la philosophie de cette association, le délégué itinérant aura pour mission de « chanter la paix » auprès des communautés et des familles à l'image du président fondateur. Il se chargera également de faire appliquer les instructions et d'assurer leur suivi. Agissant

par délégation de pouvoir, il doit régulièrement rendre compte de son action au président fondateur.

Au terme de son intronisation, le délégué itinérant a remercié le père Jean-Marie Bukasa Malu pour la confiance qui lui a été

faite puis a promis de s'employer avec courage et abnégation pour la promotion des valeurs humaines en Afrique et dans le monde.

Implantée en 2015 au Tchad, l'association Afrika Telema est au service de la réconciliation

et du dialogue entre toutes les communautés humaines et les confessions religieuses sans aucune discrimination.

Qui sont Mahamat Saleh Ali et Jean-Marie Bukasa Malu ? Né le 12 août 1969 à Abeché, au

Tchad, Mahamat Saleh Ali est marié et père de deux garçons et deux jumelles. Ancien directeur du centre de documentation universitaire entre 2001-2005. De 2005-2009, il est directeur des ressources humaines et directeur de cabinet du recteur de 2009 à 2014, directeur de la communication et des nouvelles technologies de l'information et de la communication de 2014 à nos jours et chargé de cours à l'ENA et à l'université de N'Djamena.

Le père Jean-Marie Bukasa Malu est, quant à lui, prêtre religieux de l'ordre des carmes Déchaud. Il exerce son sacerdoce au service des autres. Durant le parcours de son œuvre, il a déjà reçu plus de cinq titres honorifiques. Ses messages écrits et chantés sur la paix et le développement, associés à ses œuvres de bienfaisance sont une interpellation à la consolidation de la paix et de l'unité entre les peuples épris de paix, sans distinction de races, de tribus, de sexes, d'âges et de religions ainsi que d'obédiences politiques.

Fortuné Ibara



Une poignée de main entre Mahamat Saleh Ali et Jean-Marie Bukasa Malu (Adiac)

CLIMAT

Une cinquantaine de dirigeants attendue au sommet de Paris

La rencontre, baptisée «One Planet Summit» et annoncée depuis juillet par le président français, Emmanuel Macron, se tiendra le 12 décembre. Elle sera l'occasion de se remobiliser sur l'Accord signé à Paris, après la décision, en juin dernier, du retrait des États-Unis.

Quelque deux mille participants issus d'une centaine de pays sont invités ainsi que huit cents organisations et acteurs publics et privés. Les États-Unis seront représentés par le chargé d'affaires de leur ambassade à Paris, sur décision de la Maison-Blanche, a indiqué la présidence française. De nombreux Américains impliqués dans les questions climatiques ont également annoncé leur participation à la réunion, qui se tient juste après la 23^e Conférence de l'ONU sur les changements climatiques, tenue en novembre dernier à Bonn (Allemagne). C'est le cas de l'acteur Leonardo Di Caprio, du milliardaire Bill Gates, de l'ex-gouverneur de la Californie, Arnold Schwarzenegger, et de l'ancien maire de New York, Michael Bloomberg, dont la fondation finance en partie le sommet.

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, le président de la Banque mondiale, Jim Yong Kim, une dizaine de chefs d'État africains seront également présents ainsi que des dirigeants de pays affectés par les changements climatiques, comme le Bangladesh, des Îles du Pacifique ou Haïti. Dans le cadre de ce sommet, des responsables de grandes villes, de banques centrales, de fonds souverains, d'entreprises et d'ONG participeront aux forums qui y sont prévus et dont l'ambition est de « faire travailler les acteurs engagés dans la mise en œuvre de projets d'une manière extrêmement concrète », selon l'Elysée. « Une dizaine de grosses annonces » sont attendues à l'issue de cette réunion, notamment des Cop, précise-t-on de même source.

Lors de l'annonce de cet événement, la présidence française avait dit qu'il était d'une importance capitale pour mieux agir ensemble « Il faut dresser le bilan de notre trajectoire par rapport aux engagements. Si nous n'accélérons pas nos efforts, nous n'atteindrons pas à atteindre l'objectif d'une réduction (de la température)

de 1,5 degré à la fin du siècle. Il faut redoubler d'effort, un sursaut », avait indiqué l'Elysée dans un communiqué. S'agissant de l'utilité concrète d'un rendez-vous climatique supplémentaire et de la possibilité d'obtenir des résultats en une seule journée, la présidence française avait affirmé qu'il était « nécessaire et important » pour renforcer la mobilisation internationale. « Mais ce ne sera pas une pledging conférence (conférence avec des engagements officiels chiffrés) », avait-elle averti, tout en comptant créer des dynamiques avec les villes, les fonds d'investissement ou encore les banques de développement. L'accord de Paris, adopté fin 2015, et ratifié à ce jour par cent soixante-neuf pays, vise à limiter le réchauffement mondial sous 2°C, voire 1,5°C, par rapport au niveau d'avant la Révolution industrielle. Mais l'annonce du retrait américain est venue porter un coup à un processus complexe, qui demande de se détourner des énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz) pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Nestor N'Gampoula

ONU

Le Conseil de sécurité souligne le rôle du patrimoine culturel

Le premier rapport sur la résolution 2347 de l'instance onusienne, présenté le 30 novembre à New York, souligne l'importance de renforcer le lien entre la protection du patrimoine culturel et le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Le document explore de bonnes pratiques partagées par vingt-neuf États membres et présente une série de recommandations pour renforcer la protection du patrimoine, la sensibilisation, la collecte de données et la formation des soldats de la paix afin de mieux intégrer les questions culturelles dans les futures missions de maintien de la paix. Ce rapport montre que la résolution 2347 a déjà donné lieu à l'adoption de nouveaux dispositifs et à des efforts de plus en plus importants pour documenter, préserver et sauvegarder le patrimoine culturel en danger. C'est la première résolution exclusivement dédiée au rôle du patrimoine culturel pour la paix et la sécurité. Elle met en avant le rôle central de l'Unesco dans la protection du patrimoine culturel et dans la promotion de la culture comme instrument de rapprochement et de dialogue. Ce premier rapport a été préparé sous la direction de l'Unesco en coopération avec l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime et l'équipe de surveillance analytique et de soutien aux sanctions.

La directrice générale de l'Unesco,

Audrey Azoulay, s'est dit encouragée par les mesures déterminées prises par les États membres pour mettre en œuvre cette résolution. « Je souhaite réaffirmer la détermination de l'Unesco à mettre en œuvre cette résolution, en coopération avec tous nos partenaires, en s'appuyant sur la force du patrimoine pour promouvoir la cohésion sociale, le sentiment d'appartenance et la paix pour tous les peuples en période de conflit », a-t-elle déclaré. Le secrétaire général adjoint du bureau des Nations unies contre le terrorisme, Vladimir Voronkov, a présenté le rapport aux membres du Conseil de sécurité de l'ONU, lors de la réunion d'information publique intitulée « Maintien de la paix et de la sécurité internationales : destruction et trafic de biens faisant partie du patrimoine culturel par des groupes terroristes et dans des situations de conflit armé ». Notons que la résolution et le rapport encouragent également tous les États membres qui ne l'ont pas encore fait à envisager de ratifier la convention de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé et ses protocoles, ainsi que la Convention de l'Unesco de 1970 contre le trafic illicite de biens culturels et autres conventions internationales pertinentes. La résolution 2347 du Conseil de sécurité des Nations unies a été adoptée à l'unanimité, en mars 2017.

Bruno Okokana



BUROTOP IRIS

**ACHETER UN TELEVISEUR SMART
N'EST PLUS UN LUXE**





32" HD : 119 000 FCFA HT

43" FULL HD : 219 000 FCFA HT

50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT

55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT

65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT



4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60

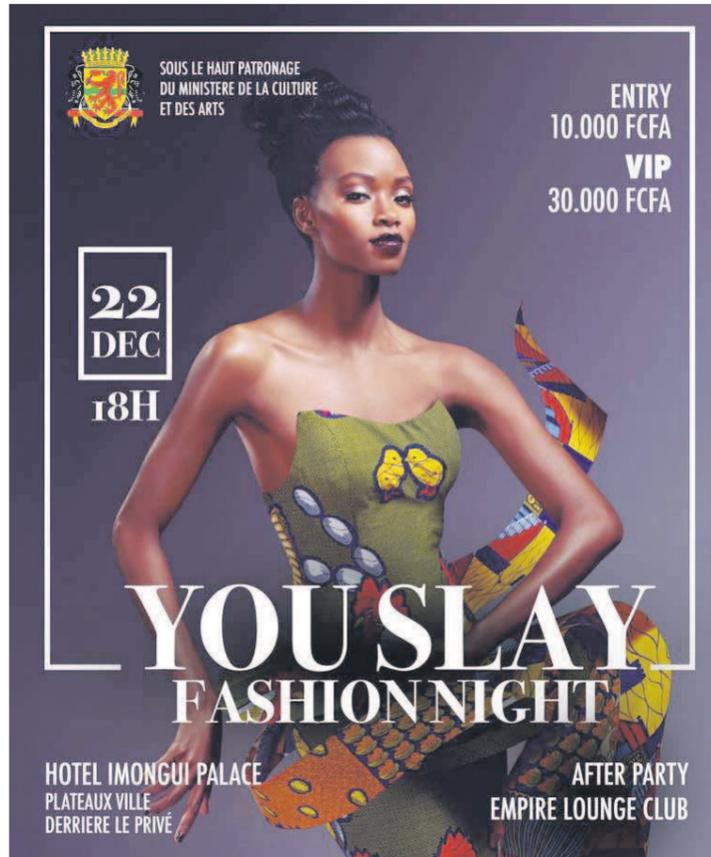
Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056

DÉFILÉ DE MODE

Première édition de Youslay Fashion night le 22 décembre

La soirée qu'organiserà Karlyse Kady aura lieu à Brazzaville pour donner l'occasion aux stylistes et mannequins congolais de montrer la splendeur de leur créativité et de leurs talents.

Le potentiel culturel congolais, on n'en dira jamais assez, se manifeste sous plusieurs expressions artistiques, chacune d'elles exprimée avec autant de talents par écrit ou sur scène. La mode, devenue un tremplin pour de jeunes couturiers et stylistes nationaux, est l'une de ces expressions artistiques qui combine à la fois style, design et beauté. Et de leurs côtés, les mannequins, en dépit de leur talent, cherchent un espace pour l'éclosion de leur art. La soirée de mode du 22 décembre a pour objectifs de créer un espace d'expression et d'échange des couturiers et sty-



listes congolais avec ceux venus d'ailleurs et promouvoir la création artistique autour du tissu africain. Les spectateurs suivront un défilé de mode, une exposition du tissu africain, une exposition des œuvres picturales (tableaux des peintres) congolaises sur le thème de la mode africaine en général et congolaise en particulier, afin de créer un pont entre ces expressions artistiques.

La particularité de cette soirée se situe à plusieurs niveaux. D'emblée, le casting des acteurs (couturiers et mannequins) fait sur une cible essentiellement jeune, afin d'assurer le relais entre la génération actuelle et les jeunes qui ont autant de talents que leurs aînés.

Quant aux retombées, Karlyse Kady pense que Youslay fashion night permettra de promouvoir la création artistique de la mode africaine et congolaise ; favorisera le brassage culturel entre les

stylistes congolais et ceux venu d'ailleurs. Enfin, au moment où le pays parle de la diversification économique, la mode est, entre autres, le domaine de la culture qui peut apporter de la valeur ajoutée à l'économie nationale, et créer de l'emploi aux jeunes. Elle est un facteur de paix et de cohésion sociale tant prônée par le président de la République.

Aussi, Karlyse Kady a remercié le ministère de la Culture et des arts pour son accompagnement dans la réussite de ce projet. Il en est de même pour les partenaires qui ont cru en elle pour cette première édition, tout en espérant que d'autres les rejoindront d'ici au 22 décembre. « J'invite le public congolais et les étrangers de passage au Congo-Brazzaville à venir nombreux, le 22 décembre. Vous pouvez nous joindre aux contacts suivants : 044340909/065626007 », a lancé Karlyse Kady.

Bruno Okokana

VOLLEYBALL

Simplice Euloge Lébi à l'honneur du 10^e tournoi des vétérans

La compétition qui se disputera le 9 décembre, au gymnase Henri-Elendé à Brazzaville, est dédiée au deuxième vice-président de la fédération et ancien dirigeant de la Ligue de la ville capitale.

La 10^e édition des vétérans mettra aux prises plusieurs équipes dont Ebeba, Inter Ewawa, Kinda Odzoho, Inter Ewawa de Pointe-Noire, les Vieilles gloires du Gabon et celles de la République démocratique du Congo ainsi que les Vieilles gloires de Dolisie. La Coopération française et la Coopération russe sont également associées à ce rendez-vous sportif, organisé chaque année en fin de saison par la Fédération congolaise de volleyball (Fécovo).

Ce tournoi qui compte parmi les

activités phares de cette fédération vise le regroupement des anciens joueurs internationaux ou non autour de jeunes volleyeurs, aux fins de pérenniser en eux l'amour et l'engouement de la pratique de la discipline. « La culture de l'amitié, la solidarité agissante, le développement et la promotion du volleyball restent l'objectif essentiel de ce tournoi dont l'image de marque et le succès ont traversé les frontières nationales. C'est une activité de loisirs qu'on se partage le plus souvent avec nos amis « Ewawa » (vieilles gloires) de volleyball d'Afrique centrale », expliquent les organisateurs. Le choix porté sur Simplicie Euloge Lébi témoigne de son attachement, son dévouement et sa sensibilité à développer et promou-

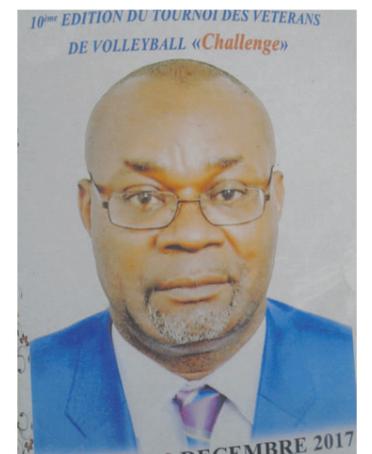
voir le volleyball congolais par sa présence assidue et sa contribution aux activités de la Fécovo.

Qui est Simplicie Euloge Lébi ?

Né le 23 avril 1964 à Brazzaville, Simplicie Euloge Lébi fut un sportif talentueux qui a marqué sa génération par sa défense impeccable et la maîtrise des fondamentaux. A la fin de sa carrière de joueur, il n'a jamais abandonné le sport malgré ses multiples responsabilités. Il a choisi, selon les témoignages, de mener une vie associative vivace et d'en être un dirigeant émérite. Ancien capitaine de l'équipe d'Inter volleyball de Brazzaville, il avait respectivement assumé les fonctions de président de la Ligue de Brazzaville, président

de l'Association Olympafrica de Talangaï. Il est actuellement président de la section volleyball d'Interclub. Fondateur et promoteur du volley club Kinda Odzoho, Euloge Lébi est le deuxième vice-président de la Fécovo chargé du développement de volleyball.

Simplicie Euloge Lébi a été chef de la délégation congolaise des Lions sports du Congo au championnat international du sport militaire, en Roumanie en 2002, et également chef de la délégation des Diables rouges volleyball aux 11^{es} Jeux africains de Brazzaville 2015. Sur le plan professionnel, cet officier supérieur (commissaire-colonel) a occupé plusieurs fonctions administratives au niveau des Forces armées congolaises (de



Simplicie Euloge Lébi, vétéran 2017

1986 à 2015). Depuis janvier 2016, il est le directeur des ressources humaines au ministère de la Défense nationale. Plusieurs fois, il a été décoré : croix de la valeur militaire, chevalier dans l'ordre national de la paix, commandeur dans l'ordre de mérite congolais et Grand officier. « Son meilleur souvenir reste son premier voyage par train avec l'équipe d'Interclub à Pointe-Noire au championnat national de 1978 », se rappelle-t-il.

Parmi les jeunes joueurs de sa génération qu'il a eus pour coéquipier à l'Inter club, on peut citer : Mbaou « Ditchobo », Fidèle Gandou, Pierre Mpouo, Jean Claude Mopita, Benedicte Okiémou, Geoffroy Dinga, Nicaise Mampidi et Harvey Lokoka Comme adversaires : Moïse Diata, Pascal Akouala Goelot, Lezin Nkodia, Hubert Packa, Valère Mady Goma, Fidèle Ndéké, Onde Selva « Taba Mobali » et Dzoa Yoka.

James Golden Eloué

NÉCROLOGIE

Les familles Bokatola Liboula Bondzi et Boyengué district de Mossaka ont la douleur et la tristesse d'annoncer le décès de Mme Bokatola Jacqueline, survenu le 29 novembre 2017 à Brazzaville, fille de feu Bokatola Étienne et de Kosso Agathe. La veillée funèbre se tient au domicile de l'illustre disparue, à Massengo sur l'avenue de la station terrienne, en face de l'église Saint-Grégoire arrêt. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



REMERCIEMENTS

Séverin N'Gambaye, Radio-Brazzaville, Hermanne Ngotséyi, enseignante à l'école 28 juin à Pointe-Noire, le lieutenant de Police à la retraite Victor Mbala, Junella, Daniella, Dachirelle Ngotséyi, François Obouananga, Angélique Odoumayou et familles, remercient de tout cœur les parents, amis et connaissances pour le soutien multiforme dont ils ont bénéficié lors de la disparition de leur regrettée petite-fille et fille Amour Mbala-Ombéléwé (février 2000-octobre 2017). Son inhumation a eu lieu le 10 novembre 2017 au cimetière privé « La Grâce ».

Qu'ils trouvent, ici, l'expression de notre reconnaissance.

« Dieu a donné, Dieu a repris ! »



JEUNESSE

Destinée Hermella Doukaga prêche les valeurs de paix en milieu juvénile catholique

La ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique a exhorté, le 2 décembre à Brazzaville, la jeunesse de l'Eglise catholique au respect attentif des notions de l'éthique chrétienne, des principes de base de la paix, de la citoyenneté et de la cohésion nationale.

La rencontre entre la ministre et la Jeunesse catholique avait pour thème: « L'éveil de la conscience du jeune chrétien comme facteur de développement ». Elle intègre le vaste programme de conscientisation du gouvernement avec pour objectif de cultiver, chez les jeunes, le sens de l'Etat, la responsabilité, le respect des valeurs morales et civiques.

Pour l'abbé Urgel Babika, responsable de la commission diocésaine pour la pastorale de l'enfance et de la jeunesse, cette rencontre est une marque de reconnaissance de l'église

dans la compétitivité, la croissance, le développement et le travail », a-t-elle indiqué. Elle a rappelé que l'éducation à la citoyenneté qui se fonde sur la participation, la responsabilité et la cohésion sociale est l'une des priorités du gouvernement.

Destinée Hermella Doukaga a poursuivi: « Est citoyen celui qui fait partie d'une communauté nationale, qui reconnaît les lois et règlements de la République, respecte les autorités par obéissance, jouit de ses droits, remplit ses devoirs envers l'Etat et la communauté, aime son pays en posant des actes de responsabilité ».

Elle a émis le vœu de voir les jeunes chrétiens s'impliquer dans la gestion de la communauté et inciter les autres jeunes à la lutte contre la pauvreté par l'autonomisation juvénile ainsi que l'obtention d'un emploi digne et décent.

La ministre de la Jeunesse a demandé, par ail-



Destinée Hermella Doukaga face à la jeunesse catholique/Adiac

comme partenaire privilégiée dans l'édification de l'œuvre nationale.

« J'exhorte les jeunes à profiter de ce moment afin que notre combat soit celui de construire une église véritablement juste par le biais des jeunes responsables », a indiqué l'abbé. Face à la jeunesse à la cathédrale Sacré-Cœur, la ministre Destinée Hermella Doukaga a développé treize thématiques avant de répondre à plusieurs questions pour persuader et convaincre la jeunesse. « Le chef de l'Etat pense que la jeunesse de notre pays a un rôle à jouer

leurs, aux jeunes chrétiens d'avoir confiance en la Bible et de ne pas répondre aux appels des personnes « mal intentionnées ».

« Le président de la République est en train de tout faire pour nous sortir de cette situation difficile comme il a eu à le faire dans le passé. Ayons confiance en lui, soyons optimistes. Notre pays doit se développer. Pour cela, il a besoin de paix et d'amour », a rassuré Destinée Hermella Doukaga.

Fortuné Ibara

AFRIQUE CENTRALE

Les jeunes s'impliquent dans la prévention des conflits

En marge de la 45e réunion du Comité consultatif permanent des Nations unies sur la sécurité dans la sous-région, prévue le 4 décembre à Kigali, au Rwanda, les jeunes prendront part à un atelier sur leur implication dans la prévention et la résolution des conflits, la lutte contre la radicalisation et la participation à un système d'alerte précoce.

La rencontre regroupera les membres du Panafrican Youth Network for the Culture of Peace (PAYNCoP) ainsi que ceux des Conseils nationaux de la jeunesse de l'Angola, du Cameroun, de la République centrafricaine, du Congo, du Gabon, de la Guinée Equatoriale et du Rwanda.

Au-delà du renforcement de l'engagement des jeunes dans la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence, cette activité permettra de réaffirmer leur volonté de contribuer davantage aux processus de paix et aux débats sur les défis liés à leur avenir.

Ces jeunes s'adresseront directement aux représentants des leaders de la sous-région. Ils plaideront en faveur d'une meilleure prise en compte de leurs préoccupations et de leurs attentes qui seront consignées dans une déclaration qu'ils prévoient d'adopter à l'issue de cette rencontre.

En outre, les jeunes feront la lecture de cette déclaration, le 8 décembre, devant les chefs de délégation du Comité consultatif permanent des Nations unies sur la sécurité en Afrique centrale (Unscac) comprenant, entre autres, les ministres des Affaires étrangères. François Louncény Fall, représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique centrale et Chef de l'Unoca, participera à cette session ministérielle.

De manière générale, l'atelier de Kigali contribuera à la mise en œuvre de la résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations unies qui stipule que : « les jeunes devraient prendre une part active à l'instauration d'une paix du-

table et œuvrer à la justice et à la réconciliation, et que l'importance démographique de la jeunesse actuelle est un atout qui peut contribuer à instaurer durablement la paix et la prospérité économique, si tant est que des politiques inclusives soient en place ». Cette même résolution précise que « les jeunes peuvent servir d'exemple pour ce qui est de prévenir et de combattre l'extrémisme violent, lequel conduit parfois au terrorisme et alimente les conflits, empêche le développement socio-économique et nourrit l'insécurité régionale et internationale ».

L'atelier de Kigali sera précédé par la réunion des experts de l'Unscac. Ces derniers échangeront sur les défis politiques et sécuritaires de la sous-région, avec une attention particulière sur la situation dans les onze pays membres du Comité (Angola, Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Congo, République démocratique du Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Rwanda, Sao Tomé et Príncipe, Tchad).

Le bureau sortant, présidé par le Cameroun, présentera un état de la mise en œuvre des recommandations et des décisions de la 44e réunion tenue du 29 mai au 2 juin 2017 à Yaoundé, y compris celles relatives à la revitalisation du Comité. Il passera également en revue les efforts entrepris à différents niveaux pour faire face aux menaces qui pèsent sur la sécurité transfrontalière en Afrique centrale, notamment les activités du groupe terroriste Boko Haram et de l'Armée de résistance du seigneur, ainsi que l'insécurité maritime dans le golfe de Guinée et la circulation incontrôlée des armes, sans oublier le braconnage et le trafic illicite des pointes d'ivoire, etc.

C'est la deuxième fois que le Rwanda abrite une réunion de l'Unscac depuis que l'Unoca en assure le secrétariat. Ce pays avait déjà accueilli la 36e session du Comité, du 20 au 23 août 2013 à Kigali.

Yvette Reine Nzaba

AFROBOX

Planifiez désormais votre consommation de gaz domestique avec le détendeur VALMECA - 54.098



Le détendeur valmeca est un dispositif avec manomètre et clé incorporée

- un contrôle parfait du niveau de votre gaz (Butane)
- un système de sécurité avancé
- un raccordement facile à la bouteille (12- 35kg)
- un moyen sûr pour prévenir les ruptures brusques

c'est pourtant simple !

En vente à BRAZZA QUINCAILLERIE
arrêt MBAKA Poto-Poto, Avenue de la Paix

CONTACTS :

Brazzaville

Tél : (+242)- 05 610 49 24 / 06 877 89 91 / 04 440 45 65

Pointe Noire

Tél: (+242)- 05 608 56 26 / 06 487 43 20

Kinshassa

Tél: (+243) - 898 274 733

ENVIRONNEMENT

Risque de graves inondations de plusieurs quartiers de Brazzaville

La disparition progressive de l'île Mbamou expose les arrondissements riverains de Brazzaville, notamment Talangaï, Ouenzé, Poto-Poto et Bacongo au risque de graves inondations.

L'île Mbamou sert de barrière naturelle de protection de la rive droite du fleuve qui se trouve en bas par rapport à la coulée des eaux. Elle permet de canaliser l'eau vers le virage situé au niveau de la Case-De-Gaule.

L'association Mbongui, que dirige Georges Okieri, à l'instar des autres groupements villageois, milite pour la survie de l'île et de son potentiel touristique et agricole. Selon ce dernier, en l'espace de deux semaines, l'eau a déjà rasé plus de cent mètres, faisant disparaître la célèbre «Kin Malebo». Mais si cette partie de terre venait à être emportée, dans les prochains jours ou les prochains mois, le fleuve pourrait changer de direction pour descendre vers les quartiers côtiers comme Mpila et Poto-Poto, à Brazzaville. « Ce phénomène d'érosion fluviale a commencé à menacer depuis plus de trois ans sur l'île. Je pense que si rien n'est



fait, d'ici à dix ou quinze ans, nos enfants ne parleront pas de l'île Mbamou-Loubassa », s'est alarmé Georges Okieri. Les conséquences sont inestimables pour quelque mille cinq cents habitants de l'île, dont certains sont forcés de quitter leurs habitations, alors que l'île produit une grande quantité de fruits et légumes vendus à Brazzaville. « Au fur et à mesure nous perdons nos champs », déplore Jean-Louis, un habitant de l'île. A la tête d'une initiative visant à mobiliser les communautés contre cette menace, l'ambassade des Etats-Unis a organisé une visite sur les lieux, le 2 décembre, afin d'impliquer

Des acteurs engagés pour la protection de l'île Mbamou davantage les autorités locales, les groupements paysans, les médias, les organismes onusiens ainsi que des partenaires comme la Turquie.

Pour l'heure, aucune étude ne permet d'expliquer l'ampleur de la catastrophe. Selon le chef de mission adjoint de l'ambassade américaine au Congo, Mathieu Cassetta, un premier pas vient d'être franchi, estimant nécessaire de mener une étude pour connaître exactement l'origine du phénomène. « Il faut connaître la problématique avant de trouver la solution », a-t-il lancé.

Fiacre Kombo

EDUCATION

L'AFD entend appuyer financièrement l'enseignement supérieur

Le directeur de l'institution au Congo, Lionel Cafferini, a indiqué le 1^{er} décembre à Brazzaville que sa structure était disposée à apporter au sous-secteur de l'enseignement supérieur un appui de quatre millions d'euros, soit environ 2,5 milliards FCFA.

Le directeur de l'Agence Française de développement (AFD) au Congo a fait l'annonce à l'issue d'un entretien avec le ministre en charge du département, Bruno Jean Richard Itoua. « Le ministre a sollicité la France et l'AFD en particulier pour l'accompagner sur un projet d'appui à l'enseignement supérieur, notamment le renforcement de la qualité des formations des enseignants. Donc, l'AFD s'est engagée à apporter un financement de quatre millions d'euros à un programme dont les contenus et les objectifs sont en cours de précision », a déclaré Lionel Cafferini.

Selon lui, le ministre Itoua lui a présenté sa vision et ses attentes par rapport à ce programme. En effet, les défis qui concernent surtout l'Université Marien-Ngouabi, actuellement en proie à plusieurs difficultés, peuvent se résumer en termes de hausse croissante des effectifs des étudiants, de développement des formations.

Notons que sans fausse majeure, ce financement de l'AFD pourrait intervenir pendant le 2^e semestre de l'année 2018. De quoi raffermir davantage les liens entre les deux parties qui ont également passé en revue les différents axes de leur coopération.

Parfait Wilfried Douniama

AFFAIRES SOCIALES

Lancement du projet « Prise en charge des enfants infirmes moteurs cérébraux au Congo »

Le projet, cofinancé par l'Union européenne, sera mis en œuvre dans six localités du pays pendant la période 2017-2020.

Initiative de l'Association handicap Afrique (AHA), le projet « Prise en charge des enfants infirmes moteurs cérébraux au Congo » vise à promouvoir et protéger les droits des enfants concernés Infirmes moteurs cérébraux (IMC) au Congo. Il est mis en œuvre en partenariat avec le gouvernement congolais, le Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture (Reiper) et l'Association des sœurs de la divine providence en Afrique. Il cible notamment deux cents enfants IMC et cent soixante parents à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie (Niari), Nkayi (Bouenza), Owando (Cuvette) et Bétou, dans la Likouala. Il s'agit, spécifiquement, de faire connaître l'IMC à la population; vulgariser les textes juridiques relatifs aux personnes vivant avec handicap au Congo; participer à l'amélioration de la prise en charge des enfants IMC. Ainsi, parmi les activités prévues, on peut citer les campagnes de sensibilisation dans les Centres de santé intégrés (CSI), les Centres de rééducation fonction-

nelle, les églises et autres espaces thérapeutiques. Coordonnateur du projet, André Kabi pense qu'il est temps de conscientiser la société congolaise qui est malade ou handicapée elle-même. « Lorsqu'un enfant de 14 ans meurt d'hypoglycémie au CHU de Brazzaville; lorsqu'un enfant de 11 ans est enterré vivant derrière la case située à proximité d'un PSP ou jeté au cours d'un cérémonial dans le fleuve Congo en pleine journée, il y a problème. C'est pourquoi, nous nous sommes interrogés, comment aller à la rescousse de ces enfants mais aussi comment faire de telle sorte que les gens comprennent qu'il y a problème? », s'est-il justifié. De son côté, le ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité a indiqué que les enfants IMC étaient frappés d'un handicap lourd et onéreux plongeant ainsi les parents dans une détresse profonde. « Cette détresse, associée aux préjugés négatifs sur ce type de handicap, conduit souvent à la séparation des parents. Si le handicap est sans nul doute un facteur de stigmatisation et d'exclusion, l'infirmité motrice cérébrale est, quant à elle, vécue comme une véritable catastrophe », a déclaré Antoinette Dinga-Dzondo. Selon elle,



Antoinette Dinga-Dzondo remettant le prix « Leendert Struijs » à Chris TackyAdiac

le projet Prise en charge des enfants IMC est l'une des priorités de son ministère qui a amorcé cette action en partenariat avec la Fondation néerlandaise « Sur un pied d'égalité ». Cela à travers des formations organisées tous les six mois depuis 2014, au profit des kinésithérapeutes et des aides kinésithérapeutes. « La sensibilisation à l'IMC qui sera déployée par le projet, contribuera au changement de comportement des parents, des communautés et de la so-

ciété globale en vue d'un autre regard sur les enfants IMC. La lutte contre les préjugés négatifs face au handicap doit être l'affaire de tous, pour libérer les consciences et les énergies à mettre en œuvre afin d'offrir à ces enfants, une société prenant en compte leurs besoins spécifiques », a-t-elle poursuivi.

Notons que le gouvernement a, par ailleurs, lancé le 3 décembre, le Prix « Leendert Struijs pour le Congo ». Du nom du président de la Fondation Sur un pied d'égalité, cette dis-

inction couronnera, le 3 décembre de chaque année, le parent qui se distinguera en faveur de la promotion/protection des droits d'un ou des enfants IMC dans le pays. Au nombre des actions du Néerlandais au Congo, il y a la mobilisation d'une équipe de volontaires des Pays-Bas pour une prise en charge neurologique des enfants IMC. La première édition a récompensé le jeune Chris Tacky qui a conçu la maquette du prix.

P.W.D.

PERSONNES VIVANT AVEC HANDICAPÉES

Mise en œuvre d'une nouvelle politique nationale d'action sociale

L'annonce a été faite par la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Antoinette Dinga-Dzondo, le 3 décembre à Brazzaville, à l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées, célébrée cette année sur le thème : « Transformation vers une société durable et résiliente pour tous ».

Après un premier document couvrant la période 2013-2016, le gouvernement congolais va lancer, à partir de l'année prochaine, une série d'activités retenues dans le programme de la Politique nationale d'actions sociales (PNAS) 2018-2022.

L'objectif visé par la PNAS étant de fournir à l'ensemble de la population un socle de protection sociale non contributive, c'est-à-dire un paquet de mesures de base en vue de réduire la vulnérabilité des ménages et des individus, de les aider à mieux gérer les risques sociaux et de leur garantir la dignité humaine. D'après la ministre Antoinette Dinga-Dzondo, qui a rendu publique la déclaration du gouvernement, le Congo oeuvre pour des personnes vivant avec handicap. « Déjà en 2009, le gouvernement avait engagé le Congo dans son plan d'actions national pour les personnes handicapées en tant que cadre de conception, de mise en



Les participants à la célébration de la JIPHAdiac

œuvre, de suivi et d'évaluation collective mobilisant tous les partenaires, notamment l'Etat, les personnes handicapées elles-mêmes, les confessions religieuses, les ONG et associations ainsi que les bailleurs de fonds », a-t-elle souligné.

Partie à la Convention relative aux droits des personnes handicapées et au protocole facultatif s'y rapportant, depuis février 2014, le Congo a institué, dans sa nouvelle Constitution, un Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap. En effet, le projet de loi organique est en cours d'adoption au Parlement. Ainsi, un avant-projet de loi a été finalisé pour actualiser la loi

009/92 du 22 avril 1992 portant statut, protection et promotion de la personne handicapée. « Ces textes viendront renforcer les droits de la personne vivant avec handicap au Congo pour une société juste, équitable et résiliente, sans exclusive dans un monde en pleine mutation », a-t-elle indiqué.

Au plan national, cette journée avait pour thème : « Un Congo solidaire et résilient au bénéfice des personnes vivant avec handicap ». La ministre des Affaires sociales a rappelé qu'un rapport de l'Organisation mondiale de la santé et la Banque mondiale sur le handicap de 2011, estimait à 15%, la pro-

portion de personnes vivant avec handicap dans le monde. Selon le recensement général de la population et l'habitat réalisé en 2007, ce pourcentage est de 1,4%, soit 52 935 personnes au Congo.

« Dix ans plus tard, ce chiffre a sans doute accru, vu les nombreux aléas qui ont frappé beaucoup de nos compatriotes. Certains d'entre eux sont pleinement intégrés dans la société, participent et contribuent activement à tous les domaines de la vie. Cependant, beaucoup se heurtent encore aux nombreux obstacles qui les empêchent de jouir, comme les autres membres de la société,

d'un accès équitable aux services sociaux de base, à la participation à la vie économique, sociale, culturelle et politique », a-t-elle déclaré.

Moderniser les structures de réadaptation

Le gouvernement s'est, par ailleurs, félicité des apports multiformes des associations et ONG œuvrant dans le domaine du handicap et partenaires au développement visant à accélérer l'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées. En cette période de crise économique et financière, il appelle les partenaires techniques et financiers à soutenir ses efforts. Ceci dans la modernisation des structures de réadaptation, notamment l'Institut psychopédagogique; l'Institut national des aveugles du Congo; l'Institut des jeunes sourds de Brazzaville; l'Institut des déficients auditifs de Pointe-Noire; le Centre national de réadaptation professionnelle des personnes handicapées.

« Les études techniques vont être lancées sous peu. Pendant ce temps, nous allons entreprendre la rénovation, y compris l'assainissement de l'existant », a conclu Antoinette Dinga-Dzondo.

Parfait Wilfried Douniama

PROGRAMME DES OBSÈQUES

Les familles Mohondiabeka, Bokilo, Benabio, Mopenda, Tsambou, Mabona, Denise Tsoumou et Davy Martial Okouo Gaïko ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès le programme des obsèques de leur arrière-petite fille, petite fille, fille, nièce et épouse la nommée Mesmine Ebonga décédée le 23 novembre 2017 se présente de la manière suivante:

mercredi 6 décembre:

-9H: levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville;

10H: recueillement au domicile familial sis au 52 de la rue Bacongo, Poto-Poto (arrêt Mbakas) Brazzaville;



-14H: départ pour le cimetière privé Bouka;

16H: retour et fin de la cérémonie.

NÉCROLOGIE

Siméon Ntsayouolo, agent des *Dépêches de Brazzaville*, Dieudonné Ganglia et les enfants Ngakosso ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur frère, beau-frère et père, le sergent chef de la police, Julien Ngakosso, survenu le 28 novembre 2017 à Brazzaville des suites d'une maladie.

La veillée mortuaire se tient à Talangai en face de l'ex-usine Kronenbourg, quartier Fleuve Congo. La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



AGENCE POUR LA SECURITE DE LA NAVIGATION AERIEENNE EN AFRIQUE ET A MADAGASCAR (ASECNA)

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL AON N° 2017/2650/ASECNA/DGRP/CO/AAC

1. Dans le cadre du projet de sélection d'une société de transit, la Représentation de l'ASECNA auprès de la République du Congo lance un Appel d'Offres National pour les prestations de transit à l'import et l'export et de transport des matériels du magasin de la Représentation ASECNA au Congo.

2. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être acheté et retiré contre le paiement obligatoire d'une somme non remboursable de Vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA à partir du 1er décembre à la Représentation de l'ASECNA au Congo, Aéroport international Maya-Maya, BP 218 Brazzaville - Congo, Téléphone: (+242) 05 377 95 58. Le paiement est effectué en espèce ou par chèque de banque barré. Le Dossier d'Appel d'Offres sera remis exclusivement en version électronique au soumissionnaire ou à son représentant désigné sur clé USB vierge leur appartenant.

3. Les personnes physiques ou morales intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse suivante: Bureau du Chargé Approvisionnement et Achats de la Représentation de l'ASECNA au Congo, Aéroport international Maya-Maya, BP 218 Brazzaville - Congo, Téléphone: (+242) 05 649 46 39.

4. Date limite de remise des offres: toutes les offres doivent être déposées sous pli fermé à la Représentation de l'ASECNA au Congo, Aéroport international Maya-Maya, BP 218 Brazzaville - Congo, Téléphone: (+242) 05 377 95 58, au plus tard le 4 janvier 2017 à 12 heures précises, heure locale (GMT+ 1). Une garantie de soumission fera partie intégrante de l'offre, sous forme de garantie bancaire à première demande délivrée par une banque de la place ou d'un chèque certifié à l'ordre de l'ASECNA d'un montant au moins égal à 2% du montant maximum annuel du Marché. Les offres demeureront valides pour une durée de 180 jours à partir de la date d'ouverture des plis.

Aucune offre arrivée hors délai, présentée par télécopie ou de manière électronique ne sera acceptée.

5. L'ouverture des plis en séance publique devant les soumissionnaires (ou leurs représentants) qui le désirent, aura lieu le même jour, 4 janvier 2017 à 13 heures précises, heure locale (GMT+ 1) dans la salle de réunion de la Représentation de l'ASECNA au Congo, Aéroport international Maya-Maya, BP 218 Brazzaville - Congo.

Le Représentant de l'ASECNA au Congo

Joachim TCHISSAMBOU M'BOUNDOU

IMPÔT MUNICIPAL

Les contribuables incités à payer la patente

Le maire de Brazzaville, Christian Roger Okemba, a encouragé, le 4 décembre, les tenanciers des transports terrestres à payer la patente, les pénalités et les autres impôts assujettis.

L'objectif affiché par l'autorité municipale est de créer les conditions d'un bon déroulement de la campagne de collecte des fonds provenant des impôts, taxes et patentes. Au cas contraire, il sera question de susciter des méthodes appropriées pour un recouvrement forcé auprès des contribuables.

A Brazzaville, le paiement de la patente est estimé à 300 000 francs CFA pour les bus de trente-six places, à 280 000 francs CFA pour ceux de trente places, à 120 000 francs CFA pour les bus de marque Hiace et à 36 500



Christian Roger Okemba/Adiac

pour les taxis. « *Payer l'impôt est un acte de civisme fiscal auquel j'appelle tous les contribuables concernés* », a indiqué Christian Roger Okemba.

Le recouvrement des taxes municipales et de la patente a débuté en mars dernier. Les statistiques de la municipalité précisent qu'il y a 10% des volontaires qui ont payé leurs impôts contre 90% qui ne se sont pas encore acquittés de cette obligation. « *Nous avons fait au préalable une sensibilisation depuis mars 2016 auprès des contribuables, leur disant que la police devrait procéder à un recouvrement forcé à partir du 4 décembre 2017* », a indiqué Patrick Milandou, président du collectif des syndicats des transporteurs du Congo.

Le délai de paiement de la

patente étant dépassé, les contribuables concernés, c'est-à-dire les propriétaires de bus, taxis, véhicules de transports de marchandises devront payer aussi les pénalités estimées à 30% de chaque rétribution.

La patente, précisons-le, est un impôt local pour la fiscalité. Elle est exigée à toute personne morale ou physique en tant que citoyen du pays, ou à tout un étranger, du fait de l'exercice d'une activité économique, commerciale, industrielle ou toute profession à but lucratif non exemptée de cet impôt. Selon les pays et les professions, les montants de la patente et des impôts municipaux peuvent être forfaitaires et/ou proportionnels au chiffre d'affaires.

Fortuné Ibara

SANTÉ PUBLIQUE

Une formation pour l'élaboration du document stratégique de communication

L'atelier sur la stratégie a été ouvert le 4 décembre, en vue de susciter l'implication des partenaires dans la communication du secteur public-privé dans le domaine de la santé.

La formation va regrouper, du 4 au 5 décembre, les professionnels des médias ; la société civile ; l'Alliance du secteur privé de la santé (ASPS) ; les communicateurs des structures et les partenaires techniques. L'objectif général est de créer un réseau des spécialistes des questions de santé et d'élabo-

rer un document stratégique de communication.

Autres objectifs : dégager au regard du fonctionnement de l'inspection générale de la santé les problématiques qui peuvent être résolues par la communication ; améliorer la perception des groupes acteurs vis-à-vis de l'inspection et bien d'autres.

La première journée a été marquée par l'allocution du conseiller à la Population de la ministre de la Santé, le Dr Paul Oyeré Moké ; des communications sur des thèmes différents données par l'Inspecteur général de la santé, le Pr Richard Bileckot

« *sur l'organisation, fonctionnement, cadre et méthodologie ainsi que les principaux résultats de sa structure* », et celle du secrétaire permanent de l'ASPS, Fred Makita sur « *l'organisation, fonctionnement et principales actions de l'ASPS* ».

Autres temps forts : des discussions et des travaux de groupes sur l'identification des besoins ; faiblesses et attentes des apprenants sur la communication dans le secteur de la santé.

Le Pr Richard Bileckot a indiqué qu'au Congo, une femme meurt chaque jour en accouchant. Quatre nouveau-nés et

« Les composantes public-privé doivent promouvoir le dialogue afin de partager les expériences car cette rencontre permet de faire connaître la richesse de notre champ de compétence et de renforcer la relation avec le réseau par l'information »

deux enfants de moins de cinq ans meurent chaque jour. En moyenne, il a déploré vingt-trois décès par semaine avant d'ajouter qu'actuellement, l'on enregistre une baisse de couverture vaccinale ; le taux élevé de paludisme ; l'insuffisance de traitement du VIH/sida et la prise en charge.

De son côté, le secrétaire permanent de l'ASPS, Fred Makita, a présenté son organisation qui participe à l'élaboration, la mise en œuvre ainsi qu'au suivi et évaluation des politiques et programmes de santé, dans le cadre d'un protocole d'accord de partenariat avec le ministère depuis février 2017.

En effet, les discussions ont porté sur le management de l'in-

sertion économique de l'ASPS ; le financement du fonctionnement du secteur privé ; le trafic d'influence ; les prix de consultation ; la pratique illégale du secteur privé, etc.

Notons qu'à l'ouverture de la formation, le Dr Paul Oyeré Moké a indiqué qu'une politique de renforcement de l'intégration du secteur privé dans le système de santé avait été engagée par le ministère. « *Les composantes public-privé doivent promouvoir le dialogue afin de partager les expériences car cette rencontre permet de faire connaître la richesse de notre champ de compétence et de renforcer la relation avec le réseau par l'information* », a-t-il indiqué.

Lydie Gisèle Oko



La photo de famille/Adiac

JOURNÉE MONDIALE DE LA SCIENCE

Booster la paix et le développement

L'événement, célébré le 10 décembre de chaque année, est bien connu de certains Ponténégrins qui estiment qu'il constitue une meilleure occasion de sensibiliser les nations à ce qu'est la science car elle permet d'atteindre tout développement.

Interrogé sur la journée de la science, Biyolo Jean, habitant le quartier OCH dans le premier arrondissement de Pointe-Noire, répond en ces termes : « Pour moi la science s'avère essentielle dans la vie et l'évolution de l'humanité, en ce sens qu'elle est une connaissance relative des phénomènes obéissant à des lois et vérifiée à l'aide des méthodes expérimentales. On peut donc résumer le savoir scientifique à travers trois moments, à savoir l'observation, l'expérimentation et les lois. Ensuite, aucun développement aujourd'hui ne peut se passer de la science, d'où cette même science doit être au service, d'une part de la paix, et d'autre part du bien-être social ». Pour terminer, il a signifié que « cette journée aide à montrer au grand public en quoi la science a sa place dans la vie quotidienne et à le conduire à s'engager dans les divers débats qui lient la science au développement et à la paix dans le monde ».

Célébrée cette année sur le thème : « La science pour une



BC AFRIQUE

meilleure entente et compréhension globale », cette journée lancée par l'Unesco, en 2001, est une occasion de rappeler le mandat et l'engagement de cette agence onusienne pour la science. Ainsi pour Flavia Schlegel, sous-directrice générale pour les sciences exactes et naturelles à l'Unesco, « l'Unesco et les centres de science et de technologie ont l'opportunité unique de contribuer à la compréhension globale en combinant la durabilité mondiale et

l'action locale. Le dialogue entre science, politique et vie quotidienne devrait être constant et multidirectionnel. La durabilité mondiale doit se nourrir des meilleures pratiques et des exemples de réussites ».

Un deuxième Ponténégrin, interrogé sur la relation entre la science et le développement n'a pas hésité de souligner le fait que la science est au développement de toute évolution humaine, car elle a permis à l'homme de sortir de l'obscurantisme et des

dogmes pour construire l'avenir et le devenir des peuples. Dans ce même ordre d'idées, Eugène Staley, dans quelques-uns de ses écrits, parle de la recherche dans le domaine des sciences physiques et biologiques qui présente littéralement des milliers d'occasions d'arriver à des résultats profitables aux pays. Depuis la création de cette journée mondiale de la science au service de la paix et le développement, celle-ci a pu générer les projets concrets et construit

des passerelles entre la science et la société. Des partenaires comme les commissions nationales de l'Unesco, des organisations intergouvernementales et non-gouvernementales, des institutions de recherche scientifique, des associations professionnelles, les médias, les écoles et les enseignants en science se sont engagés, chaque année, pour contribuer à son succès. Cette journée a également généré des projets visant à promouvoir la coopération entre scientifiques vivant dans des régions marquées par des conflits, en l'occurrence la création de l'Organisation scientifique israélo-palestinienne.

Notons que les raisons qui ont conduit à la célébration annuelle de la Journée mondiale de la science trouvent leurs racines dans le besoin d'établir un nouveau contrat social pour la science, qui rende compte de l'importance du rôle que la science et les scientifiques jouent dans la création de sociétés durables, et qui garantisse que les citoyens sont informés des développements en science, et responsabilisés pour prendre part à la science. Pourquoi ne pas affirmer que la science permettra aussi à l'homme d'amortir la « douleur des changements climatiques ? », s'est demandé un troisième Ponténégrin.

Faustin Akono

KARATÉ

La Ligue de Pointe-Noire gagne son pari

L'instance a organisé, du 2 au 3 décembre, à l'institut technique Thomas-Sankara, son championnat édition 2017 sous le patronage du directeur départemental des Sports et de l'éducation physique, Joseph Biangou Ndinga. La compétition a été remportée en kumité par Congo Job karaté.

Pendant deux jours, cent trente-cinq karatékas représentant vingt-deux clubs sur vingt-huit que compte la Ligue de Pointe-Noire ont livré des combats passionnant devant les anciens dirigeants et pratiquants de la discipline. En effet, les maîtres des différents clubs de la capitale économique se sont mesurés en kata, en kumité par équipe et en individualité. À l'issue de ces épreuves âprement disputées, Me Prosperine Koudédé et Me Ibrahim Bâ se sont illustrés en kata, respectivement chez les dames et chez les messieurs. L'épreuve de kumité en équipe a été remportée par Congo job karaté de Me Goma. S'exprimant à l'issue des différentes épreuves, le directeur technique départemental, Me Richard Koumou Awandza, a souligné que le niveau technique n'était pas totalement bon. « La partie technique n'a pas marché totalement comme avant. Mais nous sommes contents, parce que nous avons organisé notre compétition sans incident », s'est-il réjoui. Et d'ajouter : « Nous allons reprendre les entraînements rapidement pour préparer le

championnat national. Je veillerai sur tous les qualifiés pour honorer notre public dans une semaine et demie à Brazzaville », a-t-il martelé. Me Richard Koumou Awandza a, par ailleurs, félicité les filles qui se sont lancées au karaté cette année et promet de les soutenir techniquement afin qu'elles découvrent le championnat national tête haute. De son côté, le président de la Ligue de karaté de Pointe-Noire, Michel Malalou Makanga, a félicité les dirigeants des clubs, les anciens dirigeants, les athlètes et le public pour la qualité des combats et l'ambiance qui a régné pendant les deux jours de la compétition. « Je suis très content parce que notre objectif est atteint », a-t-il déclaré.

Il a indiqué que les deux premiers de chaque catégorie représenteront la Ligue au championnat national prévu du 14 au 16 décembre à Brazzaville. « Nous allons travailler d'arrache-pied le peu de temps qui nous reste afin que nous puissions réaliser de très bons résultats au championnat national », a promis Michel Malalou Makanga. Pour conclure, le directeur départemental des Sports a félicité les organisateurs qui ont réussi ce challenge, juste deux semaines après leur élection à la tête de la Ligue. Il a demandé aux athlètes qualifiés



Le président de la Ligue et les trois meilleurs des -67kg «Adiac»

de se préparer conséquemment afin de représenter honorablement le département au championnat national et aux perdants de tirer des leçons afin de mieux se préparer pour les futures échéances.

Quelques résultats techniques

Kata dames : Koudédé Properine, médaille d'or
Kata messieurs : Ibrahim Bâ du club Japon, médaille d'or, Jean Brice Tatou, (Inter), médaille d'argent, Georeli Bouity (Japon), bronze
Kumité par équipe : Congo Job karaté, médaille d'or; Bushido karaté, argent; et

Congo Mat karaté, médaille de bronze.

Kumité individuel dames :

Aminata Ngoulou Lenvo du KMP, médaille d'or

-Dorcas Okandzé, AS Cheminots, argent

Rolicia Baniakina, Shukan, bronze

Kumité individuel messieurs 60kg

-Dorland Tchissambou, Kouilou karaté, or

-Gael Nkouaya, Congo Mat karaté, argent

Loic Nvondo, Fuji Yama, bronze

Kumité individuel -67kg

-Satyan Nagani, Bushido, or

Jonas Nzita, Congo Mat karaté, argent

-Rock Koko, Shukan, bronze

Charlem Léa Legnoki

ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Jean François Kando visite Tchiamba-Nzassi

Le président du conseil départemental et municipal de Pointe-Noire s'est rendu sur le terrain pour s'entretenir avec les autorités civiles et militaires de la sous-préfecture rattachée à la ville océane.

Le maire de Pointe-Noire a présenté aux autorités de Tchiamba-Nzassi les membres du nouveau bureau du conseil départemental et municipal. Il a aussi exhorté les conseillers départementaux de ce district à faire des propositions significatives au bureau du conseil de Pointe-Noire en vue du développement harmonieux de leur contrée. « Nous sommes à Tchiamba-Nzassi en qualité de conseil départemental. C'est un organe qui prend les délibérations en vue de mettre en place des programmes d'investissements à travers lesquels figurent les projets d'amélioration des conditions de vie de la population. En ce sens, les membres du conseil départe-



mental et municipal de Pointe-Noire ont donc l'obligation de venir dans cette localité, parce que celle-ci est rattachée à la ville de Pointe-Noire », a indiqué Jean-François Kando. Présentant le district de

Tchiamba-Nzassi pour leur part, Yolande Mikolele et Béatrice Evvally, respectivement secrétaire générale de ce district et secrétaire générale de la mairie, ont souligné quelques difficultés rencontrées par les ha-

bitants dans divers domaines, notamment le déficit énorme en personnel enseignant, l'absence du réseau électrique, la non-occupation du marché central par les vendeurs. Il a été également relevé le manque

de cimetière public et des moyens roulants aussi bien pour la mairie, la sous-préfecture et la police; le manque de bâtiments et logements administratifs; le manque d'une ambulance, d'une salle de réunion à la sous-préfecture, etc. Les deux personnalités ont plaidé pour l'amélioration du réseau routier, la réhabilitation des forages d'eau et autres. C'est la première visite de travail du maire de Pointe-Noire à Tchiamba-Nzassi depuis son élection, le 24 août dernier. Sa descente fait suite à une série de visites amorcée le 26 octobre dernier à travers les six arrondissements que compte Pointe-Noire. À environ une trentaine de kilomètres de Pointe-Noire, la communauté urbaine de Tchiamba-Nzassi lui est rattachée conformément à la loi 8-2005 du 23 mai 2005. Elle est peuplée d'environ six mille habitants.

Séverin Ibara

MUSIQUE

Caprice Dicon se produira au Supremacy club

L'artiste musicien donnera un concert acoustique dit « Art et Vie », le 8 décembre, dans le deuxième arrondissement de Pointe-Noire.



Affiche du concert crédit photo «DR»

Artiste chanteur, compositeur et poète, Caprice Dicon est un musicien qui transforme les mots en un dialogue musical. Talentueux et adulé par tous, il s'est fait un nom parmi les autres artistes du pays. Par son style, il arrive à toucher les âmes perdues. Partie de quelques concerts donnés çà et là, l'idée d'une représentation simple et acoustique a fait son chemin chez Caprice Dicon. Pas de batterie ou de guitare électrique, juste quelques instruments et sa voix fluette et sensuelle. Tel est le décor que réserve cette soirée. En effet, Caprice Dicon sera très proche du public, avec sa voix et des timbres lyriques propres à lui-même. Il bercera et emportera les spectateurs dans un monde imaginaire. L'artiste reprendra son répertoire. Et comme à son habitude, il le modulera selon ses inspirations du jour et sa capacité à se donner

corps et âme dans de surprenantes improvisations. Pour tout dire, Caprice Dicon livrera des interprétations émouvantes et profondes de ses chansons sur des notes bien claires, vraies et vibrantes. Des chansons auxquelles il donnera une autre forme mais avec le même but, celui de toujours satisfaire le public. Ce concert qui lance les activités de fin d'année sera également une occasion pour Caprice Dicon de présenter, de manière brève, dans un show acoustique, les morceaux qui composent son nouvel album Plug-in, en attendant sa sortie officielle. Le public ponténégrin est donc appelé à ce concert exceptionnel pour découvrir l'univers musical de Caprice Dicon mais également pour passer un bon moment en compagnie de leur artiste.

Hugues Prosper Mabonzo

CINÉMA

Michael Thamsy primé à Ouagadougou

Le Congolais a reçu, le 2 décembre, le prix du meilleur acteur d'Afrique centrale lors de la 2e édition du Sotigui Awards 2017 qui a eu lieu dans la capitale du pays des hommes intègres.

Acteur jouant l'un des premiers rôles dans le film Grave Erreur du réalisateur congolais Richi Mbebelé, Michael Thamsy a reçu la distinction qui consacre non seulement le cinéma congolais mais aussi la sous-région qui se distingue depuis quelque temps par des productions cinématographiques de qualité.

Son sacre comme meilleur acteur d'Afrique centrale devant Martin Poulibe et Blanche Bana du Cameroun honore aussi les autres acteurs que sont Amanda Baye, Georges Mboussi, Molière Bounda, etc. qui, dans ce film sorti en 2015, ont fait étalage de leur immense talent. Grave Erreur, couronné meilleur film au festival Ya Beto à Pointe-Noire, en 2016, a gagné le trophée de création à la 14e édition des Sanzas de Mfoa, à Brazzaville, la même année. Le film est une interpellation sur la nature ambivalente de l'homme à la fois bon et mauvais, capable du meilleur comme du pire.

« L'image de la femme dans les productions cinématographiques africaines » a été le thème de cette 2e édition de Sotigui Awards 2017 qui distingue les meilleurs comédiens du cinéma africain et de la diaspora. Cette année, les organisateurs ont décidé de faire la part belle à la femme qui doit jouer un rôle dans l'écriture et même dans le scénario. Pour eux, la femme ne doit plus se contenter des seconds rôles ou encore des rôles avilissants dans les films.

Les Sotigui Awards distinguent les per-

formances des acteurs et comédiens dans treize catégories, à savoir Sotigui d'or, Sotigui de la meilleure interprétation masculine et féminine, Sotigui Afrique de l'ouest, Afrique du nord, Afrique centrale, Afrique australe, Afrique de l'est, Sotigui acteur an-



L'acteur Michael Thamsy crédit photo «DR»

glophone, Sotigui meilleur plus jeune acteur, Sotigui meilleur espoir, Sotigui du public, Sotigui du meilleur acteur de la diaspora. Né le 19 juillet 1936 à Bamako, Sotigui Kouyaté est considéré comme l'un des plus grands acteurs africains contemporains. Il est le père du réalisateur Dani Kouyaté, du conteur Hassane Kouyaté et de l'acteur Mabô Kouyaté. Il est décédé le 17 avril 2010 à Paris.

Hervé Brice Mampouya

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 21^e journée, 5^e division, groupe Rheinland

Chômage technique pour Godmer Mabouba en raison du report du match entre l'Eintracht Trier et Salmrohr.

Allemagne, 16^e journée, 5^e division, groupe Nord-Ouest

Lichtenberg bat Malchower (2-0). Kiminou Mayoungou était titulaire en défense centrale et a joué l'intégralité du match.

Allemagne, 17^e journée, 4^e division, groupe Nord-Est
Sans Floydin Baloki, blessé, le Germania Halberstadt corrige Luckenwalde (4-0). Et prend provisoirement la 3^e place du classement avec 22 points.

Angleterre, 2^e tour de la Coupe

De retour de blessure, Amine Linganzi réduit le score à la 33^e pour Swindon qui revient à 2-1, puis 2-2 sur le terrain de Stevenage. Mais Linganzi et ses coéquipiers sont finalement éliminés (2-5).

20^e journée, 2^e division

Aston Villa rapporte un point de Leeds (1-1). Christopher Samba était titulaire dans l'axe. Les Villains sont 4^e du classement.

3^e journée de la phase de groupe de la Coupe U23

Offrande Zanzala est resté sur le banc lors de la qualification des U23 de Derby County face à ceux de Middlesbrough (2-1).

Belgique, 17^e journée, 1^{re} division

Déjà éliminé en Ligue Europa et en Coupe de Belgique, Zulte-Waregem n'en finit pas de décevoir en championnat. Battus à domicile par La Gantoise (0-1), Marvin Baudry, titulaire, et ses coéquipiers sont désormais 11^e avec 19 points.

Sans Francis N'Ganga, suspendu, Charleroi concède le match nul face à Ostende (1-2). Invaincu depuis le 24 octobre défaite face à Ostende), les Zèbres sont 2^e avec 5 points de retard sur Bruges et 4 d'avance sur Anderlecht.

4^e journée du tournoi de fermeture, 2^e division
Wilrijk bat Roulers (1-0). Blessé, Maël Lépicier n'était pas dans le groupe.

4^e journée du tournoi de fermeture, 2^e division

Sans Jordan Massengo, convalescent et éloigné des terrains jusqu'en 2018, l'Union-Saint-Gilloise prend un point chez le Cercle de Bruges (2-2). Au classement, l'Union prend



Entré à la 73^e, Rahavi Kifoueti amène le 3^e but de son équipe à la 76^e (DR)

la 2^e place avec 6 points, tandis que Roulers est 5^e avec 4 points.

Belgique, 8^e de finale

Tenant du titre, Zulte-Waregem est éliminé à domicile par le FC Bruges (2-3 après prolongations). Titulaire, Marvin Baudry a été averti à la 35^e.

Bulgarie, 18^e journée, 1^{re} division

Sans Kévin Koubemba, le CSKA Sofia bat le Septemvri Sofia (2-0). Le CSKA est deuxième à un point de Ludogorets.

19^e journée, 1^{re} division

Kévin Koubemba était titulaire au coup d'envoi du déplacement du CSKA Sofia chez le Vitosha Bistritsa. A la 5^e minute, il est le premier à se mettre en évidence, avec une frappe dans le petit filet. Le CSKA s'impose finale 2-0 et prend provisoirement la première place du championnat.

Chypre, 14^e journée, 1^{re} division

Rapidement mené sur le terrain de l'APOEL Nicosie, l'Ermis Aradippou égalise à la 6^e. Mais ultra-dominée et privée de Juvhel Tsoumou l'Ermis s'incline 1-2 en toute fin de rencontre. L'attaquant international, légèrement touché, reprendra l'entraînement lundi. Mais était surtout suspendu lors de ce match (cumul de 3 cartons jaunes).

Alki Oroklini et Bernard Itoua, titulaire, viennent à bout de l'Ethnikos Achna (2-1).

Entré à la 73^e minute, alors que Doxa menait 2-0, Rahavi Kifoueti est à l'origine du 3^e but de son équipe. Parti sur le côté gauche, Kifoueti repique et enchaîne des passements de jambes, poussant Christofidis à la faute. L'arbitre laisse l'avantage et ballon parvient à Sadik qui triple la mise. Doxa bat finalement l'Olympiakos 3-1.

Doxa est 8^e avec 19 points, suivi de l'Alki Oroklini de Bernard Itoua, 9^e avec 15 points, et de l'Ermis de Juvhel Tsoumou, 10^e avec 13 points.

Espagne, 16^e journée, 4^e division, groupe 7

Merveil Ndockyt a été remplacé à la 62^e lors de la victoire de la réserve de Getafe face à l'Internacional (2-0). Un succès qui permet aux Madrilènes de doubler leur victime du jour et de prendre la première place du classement.

Espagne, 17^e journée, 3^e division, groupe 3

Malgré le point pris à Ebro (0-0), CF Peralada de Yhoan Andzouana, blessé, recule au classement (17^e avec 17 points).

France, 16^e journée, 1^{re} division

Dijon bat Bordeaux 3-1. Dylan Bahamboula est resté sur le banc. Arnold Bouka Moutou, blessé aux ischios, et Eden Massouema, non retenu, étaient absents.

Sans Jordi Mboula, en phase de reprise, Monaco bat Angers (1-0).

Faitout Maouassa est entré à la 75^e lors du succès de Rennes sur Amiens (2-0). Saint-Etienne et Nantes se neutralisent (1-1). Sans Jules Iloki, resté sur le banc.

Durel Avounou et Brice Samba junior ont assisté, depuis le banc de touche, à la défaite de Caen face à l'Olympique Lyonnais (1-2). Alan Dzabana n'était pas dans le groupe rhodanien. Sans Morgan Poaty, en phase de reprise, Montpellier partage les points avec l'OM (1-1). Christian Madédé n'était pas convoqué.

Au classement, Lyon est 2^e avec 9 longueurs de retard sur le PSG. Avec le même nombre de points, Monaco et Marseille sont 3^e et 4^e. Suivent Nantes, 5^e avec 27 points, Rennes, 6^e avec 24 points, Caen, 7^e avec 23 points, et Montpellier, 8^e avec 22 points. Avec un point de moins, Dijon est 10^e.

Grèce, 3^e journée de la phase de poules de la Coupe, groupe 1

Le FC Plataniakos de Clevid Diamona s'impose sans difficulté sur le terrain de l'Iraklis Salonique (3-0). Avec 6 points, Plataniakos est second de son groupe.

Italie, 15^e journée, 1^{re} division

Senna Mangué est resté sur le banc lors du match nul de Cagliari à Bologne (1-1). Les Sardes sont 13^e avec 16 points.

Italie, 17^e journée, 3^e division, groupe C

John-Christopher Ayina est en-

tré à la 77^e minute lors du succès de la Virtus Francavilla face à Monopoli (2-1). La Virtus est 5^e avec 25 points.

Israël, 12^e journée, 1^{re} division

Belle victoire du Bnei Yehuda Tel Aviv face au Bnei Sakhnin (3-0). Mavis Tchibota était titulaire et a joué toute la rencontre. Le club de Tel Aviv remonte ainsi à la 6^e place.

Israël, 12^e journée, 2^e division

Bnei Lod VS Le Beitar Tel Aviv de Romaric Etou, titulaire, l'emporte 1-0 sur le terrain du Bnei Lod. Un succès qui leur permet de s'installer dans la première partie de tableau.

Pays-Bas, 14^e journée, 4^e division

Sans David Sambissa, laissé à disposition de la réserve, Twente partage les points avec l'Ajax Amsterdam (3-3). Avec seulement 10 points, Twente est 16^e et premier barragiste.

Pays-Bas, 14^e journée, 4^e division

David Sambissa, titulaire, et la réserve de Twente sont torpillés par leurs homologues de Groningen (0-3).

Slovaquie, 18^e journée, 1^{re} division

Sans Yves Pambou, resté sur le banc, le DAC Dunajska ne prend qu'un point chez le Tatran Prešov (0-0). Avec ce 3^e nul consécutif (le 4^e en 5 matches), le DAC recule à la 5^e place.

Turquie, 14^e journée, 1^{re} division

Dzon Delarge est entré à la 81^e lors du carton de Bursaspor à Konyaspor (3-0).

Sivasspor prend le bouillon à Genclerbirliđi (0-4). Thievy Bifouma et Delvin Ndinga étaient titulaires. Le premier a été remplacé à la 88^e et le second a joué l'intégralité du match.

Bursaspor est 5^e avec 24 points, tandis que Sivasspor recule au 10^e rang avec 19 points.

Turquie, 14^e journée, 2^e division

Yannick Loemba est entré à la 79^e lors du match nul entre l'Adana Demirspor et Elazigspor (2-2).

Ukraine, 18^e journée, 1^{re} division

Débutée sous la neige, la rencontre entre le Karpaty Lviv et l'Olimpik Donetsk n'est pas allée à son terme. Face à l'impraticabilité du terrain, l'arbitre n'a pas démarré la deuxième période. Emerson Illoy-Ayyet avait débuté sur le banc.

Camille Delourme